12e ANNÉE — T. 24

N° 531 — 30 AOUT 1930

LA DOCUMENTATION CATHOLIQUE



Adveniat Regnum Tuum

PARAIT LE SAMEDI *(46 fascicules par an; tables semestrielles)*

PRIX DU NUMÉRO : 0 FR. 75

ABONNEMENTS : six mois, **16 fr.** ; un an, **30 fr.** Etranger, **variables selon les pays.**

BUREAUX : 5, RUE BAYARD, PARIS-VIIIe

(Chèques postaux : *Maison de la Bonne Presse, Paris,* Cte N° 1668.)

Les Questions Actuelles — Chronique de la Presse — L'Action Catholique — Rev. d'Organisation et de Défense Religieuse

LE XVe CENTENAIRE DE SAINT AUGUSTIN

LA MORT DE SAINT AUGUSTIN

Le saint homme vécut soixante-seize ans, dont quarante dans la cléricature, comme simple prêtre ou comme évêque. Une aussi longue vie lui fut accordée de Dieu pour les besoins et le bonheur de l'Eglise catholique. Il nous disait souvent, dans ses entretiens familiers, que, même après avoir reçu le baptême, des chrétiens ou des prêtres, quelques saints qu'ils eussent été, ne devaient jamais sortir de la vie sans un regret convenable et digne de leurs fautes. C'est ce qu'il fit lui-même dans la maladie qui amena sa mort : il avait fait faire des copies des Psaumes pénitentiaux de David qui sont en petit nombre, et, de son lit, pendant sa maladie, il jetait les yeux sur ces copies placées contre la muraille, il les lisait en versant des larmes abondantes et continuelles ; et pour éviter les distractions, il nous pria, dix jours environ avant sa mort, de ne laisser entrer personne dans sa chambre, si ce n'est à l'heure de la visite du médecin ou quand on lui apportait à manger. C'est ce qu'on fit, comme il l'avait prescrit. Tout son temps se passait en prière. Jusqu'à sa dernière maladie il ne cessa jamais de prêcher la parole de Dieu dans l'Eglise, avec une ardeur et un courage sans borne, un esprit et un jugement aussi sains que droits. Il avait conservé dans l'heureuse vieillesse où il était arrivé l'usage de tous ses membres, une ouïe délicate, une vue parfaite, et, selon l'expression de l'Ecriture, il s'endormit avec ses pères, sous nos yeux, car nous étions réunis autour de lui et confondions nos prières avec les siennes. Il ne fit pas de testament, car il était si pauvre qu'il n'avait rien à léguer. (Vie de saint Augustin, ch. xxxi.)

Possidius.

Conformément à l'usage, la D. C. *ne paraît que toutes les deux semaines durant la période des vacances. En conséquence,* **LE PROCHAIN NUMÉRO** *sera publié* **LE 13 SEPTEMBRE.**

LE XV[e] CENTENAIRE DE SAINT AUGUSTIN [1]

I — ACTES DE L'ÉPISCOPAT

Le docteur et le pasteur

Lettre du cardinal Segura y Saenz, archev. de Tolède (25. 3. 30).

Le 24 avril prochain, fête de la conversion du glorieux Père saint Augustin, commencera l'année jubilaire, quinze fois déjà centenaire, de la sainte mort du Docteur insigne de l'Eglise, évêque d'Hippone, dont la renommée de sainteté et de science s'est maintenue vivante à travers tant de siècles.

Ce sera un événement extraordinaire pour l'Eglise, de Dieu que ce fils de prédilection a servie avec tant de fidélité et défendue avec tant de valeur. Aussi l'Eglise a constamment célébré sa gloire et elle a présenté sa doctrine comme une source très pure et inépuisable, et c'est là que sont allés apaiser leur soif de science sacrée tous les docteurs qui l'ont suivi à toutes les époques.

En vous annonçant l'heureuse nouvelle de ce quinzième centenaire, Nous avons cru bon d'ajouter quelques brèves réflexions qui pourraient vous être utiles pour votre propre perfection sacerdotale et pour rendre plus fructueux votre ministère sacré.

Le centenaire augustinien dans la sainte Église [2].

Nous ne savons si sont fondées les nouvelles répandues par la presse de la publication prochaine par le pape Pie XI, heureusement régnant, d'une encyclique sur saint Augustin à l'occasion du quinzième centenaire de sa mort (3). Mais le Saint-Siège, par anticipation et pour stimuler la célébration de fêtes spéciales, a concédé des grâces spirituelles extraordinaires par un rescrit de la Sacrée Pénitencerie apostolique du 28 décembre 1929 (4).

Comme les diverses branches de l'Ordre augustitien s'étendent dans toute la chrétienté, et comme sont nombreuses les familles religieuses de l'un ou l'autre sexe qui suivent la règle de saint Augustin, on peut bien affirmer que l'heureux événement trouvera écho dans toute la chrétienté et que ses fruits salutaires profiteront à des âmes innombrables.

Mais en dehors de cet aspect, que nous pourrions appeler « familial » pour l'Ordre augustinien, il est certain que la commémoration de la glorieuse mort du Père et Docteur saint Augustin, survenue le 28 août de l'année 430 de l'ère chrétienne, sera universelle dans l'Eglise de Dieu.

Cette persuasion se fonde sur la haute estime que l'Eglise a toujours eue pour cet homme providentiel envoyé par Dieu afin qu'il fût un phare éclatant qui éclaire les hommes sur le chemin de la vérité.

Vous n'ignorez pas, vénérables Frères, l'influence extraordinaire que saint Augustin a exercée par ses œuvres sur les différentes branches des sciences sacrées.

Il serait facile de lui tresser une magnifique couronne en reproduisant les louanges que lui ont décernées ses biographes de tous les temps, les plus illustres de ses contemporains, les saints Pères qui de son temps partagèrent avec lui les travaux apologétiques pour la défense de l'Eglise, ceux qui leur ont succédé dans les temps suivants, les théologiens et docteurs de toutes les écoles et de toutes les époques, enfin les suprêmes Conciles œcuméniques et les Vicaires de Jésus-Christ.

Pour réchauffer notre piété, raviver notre dévotion envers ce Père si grand et si saint, stimuler notre ardeur à approfondir chaque jour davantage son admirable doctrine, il sera utile cependant de citer quelques-uns des nombreux témoignages que Nous avons sous les yeux.

Saint Possidius, évêque de Calama, en Numidie, disciple de saint Augustin et son commensal pendant quarante ans, nous dit, dans la vie qu'il écrivit de son saint maître (*cap.* XVIII), « que saint Augustin fut le membre principal du Corps du Seigneur, toujours vigilant et actif pour travailler au bien de l'Eglise universelle ».

Saint Jérôme, contemporain d'Augustin et son grand admirateur, l'appelle (l. III, *Contra Pélagian.*) « un homme saint et éloquent, d'une immense érudition que met en valeur la splendeur de l'éloquence ».

Saint Paulin, lui aussi contemporain de saint Augustin, l'appelle (Lettre 94) « un vrai sage illuminé par l'esprit de la révélation, par celui qui est le guide et la source de la sagesse, qui connaît le passé, qui voit le présent et juge l'avenir ; Augustin est sage de la sagesse de Dieu qui lui fut donnée par le ciel ».

Notre Père vénéré et protecteur et patron et chef saint Ildefonse affirme (2[e] sermon sur la Sainte Vierge) « qu'il n'est pas permis de contredire saint Augustin ».

Saint Bède l'appelle « le Docteur merveilleux de toutes les Eglises ».

Le bienheureux Albert le Grand déclare « qu'en matière de foi ou de morale c'est une impiété de contredire saint Augustin ».

Saint Antonin proclame que saint Augustin est « le Père des théologiens, qu'il a su avec clarté aller au fond de toutes les questions et qu'il brille par la splendeur de sa doctrine lumineuse ».

Le V[e] Concile de Latran (session troisième) dit de saint Augustin qu'il est « l'interprète éminent des sciences divines et humaines ».

Saint Célestin pape (Lettre 21) rappelle « que saint Augustin a toujours été placé entre les plus garnds maîtres de l'Eglise ». Saint Gélase (Lettre 1) écrit « qu'Augustin était la lumière des maîtres dans l'Eglise ». Clément XI ne craint pas de dire qu'il « est le plus grand docteur et le phare extralumineux de l'Eglise ».

L'estime que l'Eglise, dans tous les siècles, a professée pour saint Augustin n'a pas diminué, mais a été en augmentant, car lorsque les temps ont vu surgir des erreurs nouvelles qui la combattaient, c'est dans les écrits immortels du Docteur de la

---

(1) Cf. *D. C.*, t. 23, col. 1155-1188, la traduction de l'encyclique *Ad salutem* de S. S. Pie XI, col. 1553 le texte du rescrit de la S. Pénitencerie, et col. 1182-1187 l'article sur « Saint Augustin et Carthage ».

(2) Les sous-titres sont du document.

(3) Cf. *D. C.*, t. 23, col. 1155-1181.

(4) Cf. *D. C.*, t. 23, col. 1553.

grâce qu'elle a trouvé les armes efficaces pour les vaincre et les détruire.

Nous pouvons donc conclure que c'est avec une joie débordante que l'Eglise universelle va célébrer le glorieux quinzième centenaire de ce maître vénéré, duquel saint Possidius affirmait déjà (*cap.* XXXI) que « par ses livres il vivrait toujours dans le cœur des chrétiens ».

Le centenaire de saint Augustin et les prêtres.

Si toute l'Eglise, vénérés et très aimés Frères, doit célébrer avec une particulière dévotion le quinzième centenaire de la mort de saint Augustin, nous, prêtres, y sommes spécialement obligés.

Saint Augustin, dans sa vie et ses écrits, nous présente le modèle parfait du prêtre consacré uniquement et entièrement à la gloire de Dieu et au service des âmes ; ses écrits devraient nous être familiers, non seulement pour nous guider dans nos études sacrées et pour nos prédications pastorales, mais aussi pour augmenter nos désirs de plus grande perfection sacerdotale. Il nous fait connaître les obstacles contre lesquels il dut lutter et dont il triompha glorieusement par la grâce de Dieu. Il arriva à un tel degré de sainteté que son contemporain saint Hilaire disait de lui : « C'est un homme saint qui a de très nombreux titres à notre admiration et à notre profonde vénération. »

La lecture assidue et réfléchie de ses *Confessions*, de beaucoup de ses lettres et de ses commentaires des Livres Saints allume dans l'âme du prêtre un désir si ardent et si grandissant de sainteté qu'elle est un moyen très efficace pour nous conduire à la perfection propre de notre état.

Les conseils qu'il donnait aux évêques et aux prêtres de son temps n'ont rien perdu, après quinze siècles, de leur actualité.

Ses lettres, spécialement la 228e et la 243e à Honoré, évêque de Thiave, et au jeune clerc Laetus, sont des modèles admirables de prudence et de zèle pour diriger les âmes des ministres du Seigneur dans le droit chemin de la vertu sans qu'ils se laissent effrayer par les dangers, séduire par les flatteries, ni tromper par les pièges qui les entourent.

Quelle peine n'est-ce pas de constater le peu de profit que l'on retire de trésors d'une valeur inestimable qui pourraient enrichir les âmes des prêtres ?

Ce serait certainement une œuvre de très grand mérite celle qui permettrait aux prêtres, par des éditions manuelles et économiques, l'acquisition et la lecture des traités de saint Augustin les plus en rapport avec les nécessités de notre temps.

Ce ne serait pas un résultat sans importance de ce centenaire que l'entreprise d'une telle œuvre, digne certainement de la plus ample approbation. Elle révélerait à la méditation de tous les prêtres saint Augustin comme modèle achevé de perfection sacerdotale. Aujourd'hui, bien peu ont l'avantage de pouvoir suivre de près ce qu'il a tracé dans ses écrits immortels.

Saint Augustin est donc le modèle pour le prêtre dans l'amour pour la sainte Eucharistie, car avec quelle affection et quelle tendresse ne célèbre-t-il pas dans ses *Confessions* (l. V, IX, n. 17) la dévotion de sa mère envers le Saint Sacrement ! « Elle ne laissait pas passer un seul jour, dit-il dans un de ses colloques avec Notre-Seigneur, sans participer par son offrande au sacrifice de l'autel ; deux fois par jour, une fois le matin, une fois l'après-midi, elle venait, sans jamais manquer, à votre église, non pour s'y occuper aux vains bavardages ou aux commérages des vieilles femmes, mais pour entendre ce que vous lui disiez par vos ministres et pour que vous l'écoutiez elle-même vous parlant dans ses prières. » Avec quelle piété filiale ne rappelle-t-il pas la dernière recommandation qu'elle lui fit (*Confess.*, l. IX, XI, n. 27) : « Ensuite, vous parlant, elle vous dit : Enterrez mon corps n'importe où et ne vous en occupez plus, la seule chose que je vous demande et que je vous réclame, c'est que, où que vous soyez, vous vous souveniez de moi devant l'autel du Seigneur. Quand elle eut, avec les mots qu'elle arriva à formuler, manifesté ainsi sa pensée, elle resta silencieuse, et comme son mal augmentait, sa fatigue s'accrut aussi. » Qu'elles sont ferventes les aspirations que dans ses œuvres il fait monter vers Jésus au Saint Sacrement ! « O Dieu, dit-il dans un de ses Soliloques (III, 3), qui donnez le pain de vie ; ô Dieu par qui nous avons soif de la boisson qui apaise la soif ; ô Dieu qui nous purifiez et nous préparez pour les récompenses éternelles, soyez-moi propice et venez à moi ! Que mon cœur et ma langue vous louent, dit-il dans ses *Confessions* (l. IX, 1). Que tous mes désirs vous crient : « Seigneur, » qui est semblable à vous ? », afin que vous me répondiez en disant à mon âme : « C'est moi qui » suis ton salut ! »

Quelle pureté ne réclamait-il pas pour le prêtre qui allait monter à l'autel ! « Mangez le pain du ciel d'une façon spirituelle ; portez au saint autel la robe de l'innocence. Purifiez-vous de vos fautes quotidiennes, quoiqu'elles ne soient que vénielles, avant d'aller au saint autel. Souvenez-vous que vous dites : Pardonnez-nous nos offenses comme nous pardonnons à ceux qui nous ont offensés. Parce que tu pardonnes, tu seras pardonné. Va donc avec confiance à la Table sainte, c'est du pain, non du poison que tu y trouveras. » (*Tract. in Ioan.* XI.)

La piété sacerdotale trouvera pour s'alimenter les témoignages de la dévotion constante de saint Augustin envers la Très Sainte Vierge Marie. Il affirme clairement dans son livre *De natura et gratia*, 36-42, qu'elle a été dans sa très pure conception préservée de la tache originelle. Ayant déclaré que la loi du peché originel est une loi universelle qui atteint tous les hommes, il ajoute « excepté pourtant la Très Sainte Vierge Marie, car, pour l'honneur du Seigneur, il ne faut point parler d'elle lorsqu'il s'agit du péché. Nous savons, en effet, qu'elle a reçu une grâce très abondante pour vaincre tout péché, Celle qui a mérité de concevoir Celui qui n'a jamais eu de péché ».

Il se plaît à proclamer la divine maternité et la virginité immaculée de Marie dans son sermon 191, n° 6, où il déclare « qu'elle a été Vierge dans sa conception, Vierge dans son enfantement et toujours Vierge ensuite ». Il ajoute encore : « Et comment avez-vous mérité la grâce sublime de devenir la Mère du Fils de Dieu ? Celui qui vous a faite s'incarne en vous, et en vous se forme Celui qui vous a formée vous-même. Bien plus, Celui par qui furent faits le ciel et la terre et créées toutes choses se fait homme en vous, le Verbe de Dieu qui se revêt de chair sans perdre sa divinité... Ange du ciel, dis-moi pourquoi un tel don a été fait à Marie ? Je l'ai déjà dit quand je l'ai saluée pleine de grâce. » Comme il a publié la maternité divine de Marie, il proclame sa maternité humaine, sa haute sainteté, sa miséricorde sans limite.

Que ne pourrait-on pas dire de la piété sacerdotale de saint Augustin envers Notre sainte Mère l'Eglise catholique ! Toutes ses œuvres sont pleines de cette piété filiale et manifestent la très haute vénération qu'il avait pour elle. Dans sa haute

idée de l'autorité suprême de l'Eglise, en combattant les manichéens il déclara : « Je ne croirais pas à l'Evangile si l'autorité de l'Eglise catholique ne me le demandait. »

Ce sont des hymnes grandioses que trace sa plume en l'honneur de l'Eglise du Christ. Ce sont des phrases brûlantes de la ferveur de la Passion, celles que souvent il écrit en l'honneur de la Cité sainte de Dieu, qui lutte sur la terre et triomphe au ciel.

Dans le livre tant de fois cité de ses *Confessions*, il fait monter vers Dieu cette prière : « Permettez, Seigneur, que dans le secret de mon cœur je vous chante mon amour au souvenir de Jérusalem, de Jérusalem ma patrie, de Jérusalem ma mère, ô vous qui êtes son Roi, son Père, ses délices, sa joie, son tuteur, son époux, et tous les biens ! » A la vue de la Jérusalem du ciel vers laquelle il soupirait, il s'écrie : « O splendide demeure, rutilante de lumière, j'ai aimé ta beauté où habite la gloire de mon Seigneur, qui est ton Créateur et ton Maître ! J'ai soupiré vers toi dans les angoisses de mon pèlerinage terrestre, et je supplie Celui qui t'a faite qu'en toi il prenne possession de moi puisque c'est lui aussi qui m'a fait. J'ai erré comme une brebis perdue, mais j'ai confiance que je serai porté en toi sur les épaules de mon Pasteur, qui est Celui qui t'a bâtie.

A cet amour pour l'Eglise, que personne n'a surpassé, Augustin unissait un dévouement inlassable au Siège romain, qu'il appelle (Lettre 105-5-26) « la chaire de l'unité dans laquelle Dieu a placé la doctrine de la vérité ».

On peut affirmer que l'esprit sacerdotal consiste dans ces trois saintes amours : celui de Jésus-Christ, celui de la Sainte Vierge et celui de l'Eglise.

Les fêtes du centenaire augustinien augmenteront en nous le culte pour ce saint pasteur et insigne prélat, et par là développeront en nous, les prêtres d'aujourd'hui, l'esprit sacerdotal, d'où dépend la restauration chrétienne du monde qui se perd.

Le centenaire augustinien dans l'archidiocèse.

De ce que je viens de dire dans cette brève instruction vous pouvez comprendre la solennité que Nous voulons donner, dans Notre archidiocèse, au quinzième centenaire de la mort de saint Augustin.

1° C'est Notre désir que les religieuses des trois couvents augustiniens de Notre archidiocèse célèbrent avec toute la splendeur possible les fêtes du centenaire de leur vénéré Père, et Nous exhortons les prêtres et les fidèles à prendre leur part à la glorification de celui qui a donné tant de gloire à l'Eglise de Dieu.

2° D'accord avec Notre très digne Chapitre, Nous décidons que dans Notre sainte église primatiale se fera un solennel triduum, pour lequel Nous réclamerons la coopération de l'Ordre illustre de saint Augustin.

3° Comme Notre premier et plus ardent désir est que les prêtres de Notre archidiocèse aient quelque chose du feu qui dévorait le cœur ardent de saint Augustin, Nous les exhortons chaudement à prendre pour cette année comme lecture spirituelle quelques-unes des œuvres de saint Augustin qui favorisent davantage le développement de leur piété, et Nous ordonnons que dans les conférences morales, spécialement dans celles des jours de retraite, pendant cette année on en lise quelques chapitres.

Que Dieu nous accorde, par l'intercession de ce saint et séraphique Père, de ressentir dans nos âmes les saintes ardeurs qu'il a manifestées par ces mots : « O doux Jésus, vivez en moi, que votre amour s'enflamme dans mon cœur jusqu'à l'incendier tout entier ; qu'il brûle, ce feu sacré, perpétuellement sur l'autel de mon cœur, qu'il fasse brûler tout mon être, qu'il pénètre jusqu'au plus intime de mon âme afin qu'à l'heure de ma mort je me trouve par lui tout transformé en vous, qui avec le Père et le Saint-Esprit vivez et régnez dans les siècles des siècles. »

Donné à Tolède en la fête de l'Annonciation de Notre-Dame, le 25 mars 1930.

P. card. SEGURA Y SAENZ,
archevêque de Tolède.

[Traduit de l'espagnol par la *D. C.*]

La grâce de Jésus-Christ et la faiblesse de la nature humaine

Lettre du card. Schuster, archev. de Milan (1. 3. 30) (1).

... La main de la divine Providence, avec force et en même temps avec suavité, guidant l'histoire de l'Eglise, se révèle d'une manière particulière en saint Augustin, dont Nous célébrons cette année le quinzième centenaire.

Saint Augustin et l'Église de Milan (2).

Nous Nous arrêtons d'autant plus volontiers à considérer cet astre de première grandeur qu'il appartient à notre Eglise ambrosienne à plus d'un titre.

C'est ici, en effet, que grâce à Ambroise et à Simplicien sa conversion s'est mûrie ; c'est ici qu'il a été régénéré dans les eaux du saint baptême, alimentées par les larmes de Monique. C'est ici que pendant sa retraite paisible de Cassiciacum il inaugura sa production littéraire, préludant de la sorte à sa vocation divine de Docteur de l'Eglise. C'est sous l'influence d'Ambroise, de sa sainteté, de son zèle pastoral, de son amour pour les études sacrées, qu'Augustin a modelé sa physionomie propre d'évêque et de pasteur d'Hippone. Nous devons à la dévotion d'Augustin pour son Père spirituel la première vie de saint Ambroise, celle qui fût composée par Paulin et fut écrite sur les instances de l'évêque d'Hippone.

Enfin, quand au moment de l'invasion des Vandales les derniers vestiges de la civilisation romaine d'Afrique durent chercher un abri en terre latine, non sans une intention mystérieuse de la Providence divine, les restes sacrés de l'évêque d'Hippone trouvèrent, à la demande du roi Luitprand, les honneurs de la sépulture à Pavie même, à Ciel d'Oro.

Toutes ces raisons prouvent qu'Augustin a voulu être nôtre, des fonts baptismaux jusqu'à la tombe ; il est nôtre, un peu comme les Apôtres Pierre et Paul le furent pour Rome, où, les premières semences de la doctrine évangélique y ayant été jetées par eux, ils retournèrent plus tard afin d'y trouver la gloire du martyre ainsi que le triomphe du sépulcre.

---

(1) *La grazia di Gesù Cristo e l'infermità dell'umana natura.* Lettera pastorale di sua eminenza il cardinale Alfredo Ildefonso Schuster per il XV centenario dalla morte di S. Agostino. — Une brochure 24 × 17 cm. de 19 pages. Tipografia Pont. ed Arciv. S. Giuseppe, Milano. 1930.

(2) Les sous-titres sont de la *D. C.*

Saint Paul et saint Augustin.

La personnalité vaste et forte du Docteur des Gentils suggère une certaine ressemblance avec celle de saint Augustin. L'Eglise chante dans sa liturgie que le Seigneur fait resplendir sa toute-puissance principalement dans l'usage de la miséricorde et du pardon. Cette toute-puissance, en laquelle la bonté et la sagesse divines s'identifient, se manifeste merveilleusement dans la transformation de Saul en Paul. Le persécuteur d'hier, l'ennemi personnel de Jésus de Nazareth, devient aujourd'hui non un simple fidèle, mais l'Apôtre même des Gentils, aimant Jésus avec tendresse et ardeur, annonçant le règne de Dieu au monde entier connu alors, depuis l'Arabie jusqu'aux colonnes d'Hercule.

Quelque chose de semblable se produit pour saint Augustin. Nous le voyons se dresser dans toute sa noblesse à l'aurore du moyen âge, car dans les plans de la Providence il était destiné à terminer triomphalement l'ère patristique pour inaugurer l'époque des grands docteurs de l'Eglise.

C'est un fait que la première partie de cette époque de transition, encore trop jeune pour atteindre les puissantes spéculations personnelles, se contenta d'administrer les deux héritages précieux que ses ancêtres lui avaient légués. Si Grégoire le Grand donna à l'épiscopat et au monachisme canons ecclésiastiques, collections liturgiques, règles de la vie pastorale et principes de l'ascèse catholique, saint Augustin, durant des siècles, est resté le Docteur universel et indiscuté dans le domaine de la métaphysique chrétienne et de la spéculation théologique.

Magistère universel du Docteur d'Hippone.

Il faut reconnaître que la main divine prépara de longue date ce magistère universel du Docteur d'Hippone : depuis Tagaste, Carthage, Rome et Milan, elle le suivit à travers les aberrations multiples qui devaient précéder son retour à la foi de sa mère Monique. De même que jadis le philosophe martyr, Justin, avant d'écrire sa double apologie du christianisme, confesse y avoir été préparé en parcourant graduellement la pensée philosophique des disciples posthumes de Platon, ainsi fait saint Augustin.

Pour arriver à connaître par expérience personnelle non point les systèmes, mais les diverses attitudes d'âme des différentes sectes philosophiques, hérétiques ou païennes, qu'il aurait à combattre, la divine Providence le suivit pas à pas dans ses égarements, permettant même les passions d'une jeunesse troublée afin d'en tirer un bien immense pour toute l'Eglise.

Il est certain que saint Augustin obtint par sa propre expérience non seulement cette compréhension exacte de l'hérésie et de l'hérétique qu'il entreprit de réfuter, mais qu'il y gagna encore cette manière de faire insinuante et efficace qui, au dire de saint François de Sales, est seule à même d'opérer la conversion des cœurs. Saint Augustin ne disait-il pas un jour aux donatistes : Ceux qui ignorent à quel prix l'esprit trouve la vérité peuvent vous haïr, mais Augustin ne vous haïra jamais.

L'œuvre littéraire du Docteur d'Hippone est des plus vastes et des plus merveilleuses, surtout si l'on pense à l'éminence de sa personnalité et à l'influence qu'il exerça au sein de l'épiscopat africain, où l'on ne célébra pour ainsi dire pas de Concile sans qu'Augustin n'en fût l'âme.

Le diocèse du saint était assez petit et sans importance particulière, et il semble qu'Augustin lui-même, au moins dans les dernières années de sa vie, comprit que la sainte Providence l'appelait moins à administrer une petite ville de province, qui bientôt allait tomber aux mains des Vandales, qu'à sortir des confins étroits d'Hippone pour devenir le maître des nouvelles générations médiévales. Ainsi s'explique qu'à la fin Augustin s'éloigne quasiment de la vie publique pour réviser ses œuvres et composer ses *Retractationes*.

Les conditions historiques de la vie de saint Augustin, toujours agitée tant par la fatigue de l'activité pastorale que par la nécessité de combattre les hérétiques, ont empêché le saint d'enfermer et de comprendre — comme le fera plus tard Thomas d'Aquin — tout le système philosophique et théologique de l'Eglise dans une vaste *Somme*. Thomas fut éminemment le maître de l'Ecole, tandis que le fils de Monique eut en même temps une action multiforme à déployer, soit comme évêque, soit comme chef moral de l'épiscopat africain, soit comme supérieur du monastère où le clergé d'Hippone vivait en commun avec son évêque. N'oublions pas que très vite la célébrité d'Augustin s'étendit si universellement que de toute part on venait le consulter ; les Pontifes de Rome eux-mêmes lui demandèrent conseil.

Tout le monde sait que dans leur plus grande partie les écrits d'Augustin furent des œuvres d'occasion. Ainsi en est-il de ses nombreuses homélies sur les Livres Saints, qui nous ont été conservées grâce aux sténographes qui les recueillirent au pied de l'ambon.

A travers toute cette production littéraire, Augustin expose toute la théologie catholique depuis les traités les plus ardus sur la Trinité et sur les rapports entre la grâce et le libre arbitre jusqu'à *De cathechizandis rudibus* et le petit livre sur les devoirs envers les défunts.

La contemplation de Dieu.

Toujours, même quand il explique au peuple les pages sacrées dans une forme simple et comme dialoguée, Augustin est un aigle qui s'abaisse un instant, mais pour rebondir ensuite avec sa proie vers les hauteurs. De la sorte, ses leçons d'Ecriture Sainte éclairent et émeuvent l'âme et l'élèvent jusque dans les sphères spirituelles de la vérité éternelle. Comme l'on sent que l'auteur passait toute sa vie dans la contemplation de Dieu : « *Domine, noverim Te!* »

Prenons comme exemple l'homélie sur la divine Eucharistie, que l'Eglise nous fait lire à Matines pendant l'octave de la Fête-Dieu.

Comme le fera plus tard saint Thomas, Augustin fait la belle distinction entre le sacrement, c'est-à-dire le signe visible de la grâce invisible, et la *res et virtus Sacramenti*, c'est-à-dire à proprement parler l'effet, la grâce même signifiée par le Sacrement. Il se demande donc ce qui signifient précisément les paroles évangéliques : « Celui qui mange ma chair et boit mon sang reste en moi, et moi en lui. » Or, il répond qu'une grâce pareille est promise non pas à celui qui presse matériellement entre ses dents le pain eucharistique, mais à celui qui vit dans une union intime avec Jésus-Christ et qui reste en lui (1). Donc, manger spirituellement, conclut le saint Docteur, c'est rester en lui par le moyen de la charité. En fait, l'Eucharistie est le sacrement, c'est-à-dire le signe et la cause de l'unité de l'Eglise catholique dans le Christ Jésus, puisqu'elle représente en même temps le gage de la sublime charité du Rédempteur, qui institua ce sacri-

(1) *Tract. XXVI in Iohann.*

fice pour présenter au Père le prix de notre rachat commun. Il convient donc qu'à l'imitation de la sainte mère d'Augustin nous unissions notre âme à cette Eucharistie par les liens solides de la foi, car c'est précisément le pain dont se nourrirent spirituellement dans l'Ancien Testament Moïse, Phinéès et tous les autres prophètes et justes qui par la grâce du Sacrement, reçu seulement *in voto*, échappèrent à la mort pour vivre éternellement en Dieu.

Par voie de conséquence, Augustin se forme aussi une conception grandiose, qui dans un saint comme lui se transforme en culte et en dévotion pour l'Eglise catholique. Il en écrit, mieux, il en chante l'histoire et l'apologie dans ses 24 livres *De Civitate Dei ;* reconnaissant en elle la colonne inébranlable et le fondement divin de la vérité catholique, il n'hésite pas à confesser qu'il ne reconnaîtrait point l'authenticité des Evangiles si précisément l'autorité infaillible de l'Eglise catholique ne lui en garantissait l'origine divine.

Pour lui, comme pour Tertullien, Cyprien et les autres docteurs africains, l'autorité première et centrale qui préside à la famille du Christ doit être cherchée « outre mer » (*de transmarinis partibus*), c'est-à-dire à Rome. Quand donc Rome parle et définit, elle met fin à toute discussion et à tout différend théologique dans l'Eglise, car par la grâce de Dieu elle met un terme à toute erreur (1).

Cette union intime d'Augustin avec le Saint-Siège apostolique s'illumine encore par les relations personnelles qu'il entretint avec les Pontifes de Rome. Ce fut en effet sur l'invitation du Pape Zosime qu'il écrivit les deux livres sur *La grâce du Christ* et sur *Le péché originel.* Il était en correspondance avec Sixte III déjà avant son arrivée au Pontificat. Quand vers 420 Boniface Ier lui transmit par l'intermédiaire d'Alype quelques documents pélagiens, Augustin adressa et dédia au Pontife quatre livres de réfutations.

Le Docteur de la grâce.

Nous avons déjà dit qu'Augustin, le premier peut-être parmi les docteurs du moyen âge, a donné un exposé — dispersé il est vrai en plusieurs endroits — de la théologie catholique tout entière. Ainsi fournit-il la première conception de cet édifice majestueux que parachèveront les scholastiques du XIIIe siècle. Néanmoins, saint Augustin restera toujours le docteur particulier de la grâce divine, comme saint Athanase l'est de la consubstantialité du Verbe.

Cette caractéristique semble conférer à l'évêque d'Hippone une note d'actualité particulière, puisque récemment une magnifique loi d'Etat introduit la vérité divine dans les écoles et pose à la base et au sommet de l'enseignement italien le catéchisme catholique. Ainsi, tous collaborent avec l'Eglise afin que sous le faux brillant d'une éducation purement naturaliste la vieille hérésie de Pélage, si peu italienne d'origine, ne vienne insensiblement à reparaître.

Cette doctrine, en effet, ne veut tenir aucun compte de ce que la nature humaine ait été blessée à la suite du péché de nos premiers parents et donc qu'elle incline au mal dès sa naissance. Plus d'Evangile, disent donc les pélagiens anciens et modernes, car il impose le renoncement à soi-même, au vieil homme, pour suivre Jésus-Christ dans la mortification chrétienne. Plus de précautions de même pour éloigner de la paille tout ce qui pourrait y mettre le feu et provoquer un incendie.

(1) *Serm.* 131.

Plus rien de ce qui élève au-dessus de la nature et contredit les appétits de la chair. La philosophie n'en veut plus. Quant aux conséquences ? l'apôtre les a déjà décrites : *De carne metent corruptionem.*

Souveraineté spirituelle et souveraineté temporelle.

Inutile par ailleurs d'objecter que l'activité harmonieuse de l'Eglise et des Gouvernements dans la formation des esprits détruirait l'autonomie de la société civile elle-même. Tout d'abord, observe saint Augustin, cette autonomie de la créature en face du créateur ne peut jamais être absolue, tout simplement parce que cette autonomie est déjà précédée, sur terre, de la souveraineté universelle de Jésus-Christ, roi des siècles. Il est vrai que ce dernier ne lève pas d'impôts, ne forme pas d'armées, ne livre pas de batailles contre ses adversaires ; néanmoins il est vraiment Roi d'Israël car il gouverne les âmes, il les dirige à leur destinée éternelle, il introduit dans le royaume céleste tous ceux qui croient, espèrent en lui et l'aiment. *Rex Israel quod mentes regat, quod in aeternum consulat, quod in regnum caelorum credentes, sperantes amantesque perducat* (1). Et quand il est question du royaume et de la mission messianique de Jésus-Christ, il ne faut jamais séparer de lui l'Eglise catholique, son épouse, la mère des âmes, qui continue sur terre l'œuvre de salut du Rédempteur. Reportons-nous au *De moribus Ecclesiae catholicae* de saint Augustin. Il n'y parle pas, ainsi qu'on pourrait le croire, du royaume temporel des Pontifes romains. Ce dernier est limité territorialement selon l'opportunité des époques ; mais il traite d'un pouvoir royal autrement élevé et universel qui lui vient directement du Christ Roi, son époux mystique. Ce pouvoir ne souffre aucune diminution. L'Eglise catholique est souveraine dans le domaine spirituel ; les Etats le sont dans le domaine politique. Or, de même que la souveraineté de l'Eglise dans le royaume spirituel n'est pas absolue mais dépend du Christ Roi des siècles, de même, par ce seul fait, la souveraineté de l'Etat sur les peuples ne peut jamais être absolue, car lorsque l'Etat se constitue, il trouve, antérieurs aux siens, les droits imprescriptibles de la société domestique, la famille, et les droits de la société surnaturelle, l'Eglise.

C'est pourquoi, observe saint Augustin, les premiers gouverneurs de peuples, plutôt que de prendre le titre de roi, prirent, dans les Saintes Ecritures, le titre significatif de pasteurs d'hommes (2).

Dans l'ordre de choses actuel, on rencontre l'Etat chrétien ; mais il n'absorbe point les droits préexistants, au contraire il protège par des moyens appropriés l'une et l'autre société afin que les deux atteignent leur fin propre. D'une façon plus exacte encore, leur fin est unique : la possession même de Dieu, dans la lumière de gloire. A cette fin dernière l'Eglise prépare directement comme dispensatrice de la grâce ; mais la famille et l'Etat y préparent aussi procurant tous les biens de la vie présente destinés à préparer l'homme à la gloire future qui lui sera révélée en son temps.

Mais Augustin exige encore quelque chose de plus de l'Etat chrétien.

Nos saints ancêtres, observe-t-il, procuraient la paix domestique en distinguant la situation des fils de la condition des esclaves, mais avec un amour égal ils disposèrent tout pour que tous les membres de leur maison adorassent Dieu, de qui tous nous devons espérer les biens éternels. Comme les docteurs du moyen âge, le saint Docteur sait que l'Eglise a

(1) *Tract. XLV in Iohann.*, 12.
(2) *De civit. Dei*, XIX, 15.

déclaré au Cénacle, par la bouche des apôtres, qu'elle possédait deux glaives : *Domine, ecce duo gladii hic ;* et que suivant l'oracle divin ces deux glaives devaient suffire. Le premier glaive est spirituel, placé dans la main du prêtre, l'autre est matériel, l'Etat le brandit pour servir le prêtre dans la répression des hérétiques et des infidèles. Non pas que la foi s'impose par la force des armes ; mais l'Etat chrétien peut pourtant être obligé de protéger, même par les armes, la mission de salut de l'Eglise catholique en empêchant les impies d'opposer des obstacles et de troubler la « tranquilité de l'ordre », ainsi qu'Augustin définit la paix.

Il y a loin de cette conception catholique de l'Etat chrétien à celle de la liberté effrénée à laquelle actuellement quelques-uns prétendent avoir droit pour la presse, les spectacles publics et le dévergondage de la vie. Ce mouvement éhonté énerve l'individu, aussi est-ce à bon droit que la législation de notre patrie sur la moralité publique, protectrice tant de la religion que de la vie même de la société civile, veut réagir contre cette licence.

Au temps de saint Augustin, les païens accusèrent les chrétiens d'être les ennemis de l'empereur, uniquement parce que le 24 août 410 les armées d'Alaric avaient occupé la ville de Rome alors que sur le Latran brillait depuis un siècle le monogramme constantinien du Christ. Devant cette accusation de trahison envers la « romanité » et de lèse-patriotisme, le généreux évêque d'Hippone prit la défense de l'Eglise catholique et donna dans sa *Cité de Dieu*, en vingt-quatre livres, l'esquisse la mieux brossée d'une apologie de la foi basée sur la philosophie de l'histoire. Grâce à une synthèse aussi exacte que vigoureuse, le penseur qu'est saint Augustin élargit son champ de vision et embrasse la vie de l'humanité tout entière. Dans les aventures de la mythologie ancienne, dans les aventures, tantôt tristes et tantôt gaies, des Grecs et des romains, l'auteur veut voir une partie infinitésimale d'un vaste drame religieux, conduit et réglé par la divine Providence. Deux forces toujours en lutte dans le monde, le bien et le mal, reflètent un double principe et un double amour : en face de la Cité de Dieu, qui au temps présent prépare avec amour ses citoyens pour le Ciel, nous trouvons Satan, qui combat la vertu et enrôle ses partisans pour la cité de l'enfer. C'est le mystère de la haine qui s'oppose au mystère de la charité chrétienne.

La première phase de la bataille a commencé au Ciel, lorsque Michel et les siens luttèrent contre Lucifer et ses cohortes. Depuis lors, la lutte est transportée sur la terre et n'aura son épilogue final qu'à la venue triomphale du Christ, Roi et juge universel, qui d'un simple regard anéantira le règne de Satan et de l'Antéchrist.

Ce n'est pas la mission de l'Eglise d'éloigner absolument du monde les calamités publiques et privées. Elles existèrent de tout temps, même lorsque Jupiter, en lançant ses foudres, dominait sur l'Olympe. Mais ici la famille catholique fait briller l'esprit divin qui la gouverne et l'anime, puisque, au lieu de succomber à la catastrophe, elle sait tirer du malheur même de puissantes ressources pour une reconstruction spirituelle plus solide.

Pour expliquer comment le christianisme a pu exercer une activité nouvelle après l'avalanche des barbares qui se précipita sur l'Empire romain, c'est une merveille providentielle de voir que seul Augustin arriva à comprendre en partie le rôle spécial réservé aux âmes généreuses qui consacraient leurs propres biens et même leur liberté à porter secours à leurs frères malheureux et captifs.

Quant à nous, qui pouvons jeter un regard sur le large horizon de quinze siècles, nous voyons clairement comment, de la chute momentanée d'une institution politique désormais en ruine et liée à des souvenirs trop funestes pour les disciples du Christ, une nouvelle société médiévale, essentiellement religieuse, devait surgir d'après les desseins de la Providence et grâce à l'action de l'Eglise catholique. Certes, l'Empire romain continua sa vie éphémère sur les rives du Bosphore, où les byzantins se firent appeler « Romains » durant tout le moyen âge, mais l'antique Rome du Latran ne tardera pas, sous l'impulsion des Papes et du monachisme, à reconstruire pour son compte un empire spirituel bien plus vaste et bien plus aimé que celui d'Auguste et de Trajan.

Quelques siècles encore, et les Bretons, les Germains, les Bataves, les peuples scandinaves, les Prussiens, les Polonais, les Russes deviendront des fidèles.

Tous ensemble ils formeront ce qu'on appellera de façon si expressive *la Chrétienté.* Mais le mouvement missionnaire ne s'arrêtera pas avec le moyen âge ; au contraire, plus grandira son expérience plus aussi il deviendra juvénilement intense, à ce point qu'aujourd'hui comme toujours, sous les auspices du Pontife de Rome, les œuvres missionnaires sont devenues la passion de tout cœur fervent et généreux.

La conception médiévale de l'unité de la Cité mystique de Dieu dans la diversité des peuples remonte indubitablement à saint Augustin. Ainsi c'est à lui que revient le mérite d'avoir été comme le prophète de la chrétienté médiévale et le créateur de ce qui a été appelé dans la suite la philosophie de l'histoire...

† Alfredo Ildefonso card. Schuster,
archevêque de Milan.

[Traduit de l'italien par la *D. C.*]

L'intelligence et le cœur de saint Augustin

Lettre de Mgr Durand, évêque d'Oran (22. 2. 30) (1).

[...] Du XIXe siècle remontant au IVe, arrêtons-nous devant celui dont l'*intelligence* et le *cœur* depuis quinze cents ans projettent dans le monde les plus magnifiques faisceaux d'éclatante et chaude lumière.

L'intelligence d'Augustin

L'écolier. — Le professeur (2).

Au milieu des enfants de Tagaste (aujourd'hui Souk-Ahras), où un Romain païen et une Berbère chrétienne lui ont donné le jour, le 13 novembre 354, Augustin ne tarde pas à être discerné. Son intelligence prime-sautière a vite attiré les regards du maître. Le petit écolier préfère cependant le jeu à l'étude, et les verges qui s'abattent fréquemment sur son dos ne lui suggèrent point le goût des livres.

Un jour pourtant il entrevoit les avantages que procurent les lettres. A Madaure, où son père l'avait envoyé, il a remarqué la considération dont jouissent les professeurs d'éloquence. L'un d'eux, Fronton de Cirta, n'a-t-il pas été le précepteur de Marc-Aurèle et même, en récompense de son œuvre, consul ? A un autre, Victorinus, a été élevée une statue au Forum romain. Nombreux aussi sont les Africains à qui l'art de bien dire a procuré la richesse. Assis au pied de la statue d'Apulée, le célèbre orateur de

---

(1) Cf. *Semaine religieuse d'Oran*, 1. 3. 30.
(2) Les sous-titres sont de la *D. C.*

Madaure, comment Augustin, d'une imagination si vive, n'aurait-il pas rêvé d'un magnifique avenir à la pensée de ces illustrations ? Il devient studieux, si bien qu'en peu d'années son intelligence n'a plus rien à apprendre du grammairien Maxime. Il n'a pas contracté grande amitié pour Homère et ses compatriotes ; mais en bon Africain il s'est épris de Virgile, qui a décrit avec une si prenante tendresse les sentiments de Didon, à Carthage.

Carthage ! mot magique pour Augustin ; Carthage, la ville des lumières, où il est impatient d'aller parachever sa formation littéraire.

Dès qu'il y a conquis ses grades, il va professer la rhétorique à Tagaste (374). Ses succès lui permettent de viser plus haut. Il part pour Rome (383), et Symmaque, le préfet de Rome, lui obtient la chaire de rhétorique de Milan (385).

L'orgueil et l'ambition l'avaient stimulé jusqu'alors ; mais aussi une insatiable curiosité intellectuelle. Jeune encore, en 373, il avait lu à Carthage l'*Hortensius* de Cicéron, et son éloge de la sagesse l'avait enthousiasmé pour la philosophie (1). Il s'était lancé à la poursuite de la vérité, impatient de connaître notamment l'origine des choses, en particulier du mal.

La recherche de la vérité. — La conversion.

Les manichéens séduisirent quelques temps l'étudiant de Carthage, qui leur amena son ami Alypius. Mais il eut vite fait le tour de leur pauvre science, quand leur évêque et principal orateur, Faustus, la lui eut présentée.

Augustin espère être plus heureux avec Platon et le néo-platonicien Plotin, dont il lit quelques ouvrages, à Milan. De fait, Platon l'élève jusqu'au premier moteur, à l'Etre infini, source de tout ce qui est bon, comme de tout ce qui est vrai, et lui apprend à concevoir Dieu sans corps, spirituel.

Il se complaisait dans ces ascensions de l'esprit, quand ce maître d'éloquence se laisse captiver par la parole d'Ambroise. La force des idées l'emporte bientôt sur la modulation de la voix et l'harmonie des phrases.

La grâce a raison de ses dernières hésitations. Augustin a trouvé la Vérité. Il se donne tout à elle. Il a découvert avec l'évêque de Milan une sagesse plus belle que la philosophie antique, celle du Christ, Maître de vérité et de vertu, et offrant la grâce pour conquérir l'une et l'autre. (2)

Désormais il mettra au-dessus de tout la doctrine du Christ. Afin de l'étudier tout à son aise, il abandonne le professorat (386), et se retire avec sa mère et quelques amis dans la solitude de Cassiciacum jusqu'à son baptême (387), puis à Tagaste (388), enfin à Hippone, où de passage il a été reconnu par le peuple et présenté à l'ordination sacerdotale (391) présidée par l'évêque Valère, qui le fait nommer son coadjuteur par Aurèle de Carthage et sacrer par le primat de Numidie, Mégale (395) (3), et le charge de la prédication. Augustin a ainsi le loisir, dans la retraite, de s'assimiler la foi chrétienne. Toutefois, pour l'expliquer, il a recours à la philosophie spiritualiste de Platon ; du moins tout autant que celle-ci ne contredit pas celle-là ; car il sait, pour avoir étudié le Christ après Platon, ce que le Christ a de plus que Platon.

(1) *Confess.*, III, IV, 17.
(2) *Confess.*, I, VII, 18.
(3) Lettre pastorale annonçant la Journée du Séminaire (*Semaine religieuse* 1929, pp. 483 et 484 ; tirage à part, pp. 17 et 18).

Le philosophe. — Le théologien.

Esprit éminemment porté à la métaphysique, Augustin ne s'arrête pas à la surface ; il va toujours de l'avant, jusqu'au fond. Il ne s'égare point d'ordinaire en chemin, parce qu'il est aussi vigoureux dialecticien. Tout particulièrement éveillé sur les problèmes de la théodicée et de la psychologie — dirions-nous aujourd'hui — à la lumière des Ecritures, de la Tradition, surtout de l'Eglise, autorité vivante, il monte par l'échelle des êtres jusqu'à Dieu, puis redescend dans les replis de son âme. « *Noverim te, noverim me !* Faites, ô mon Dieu, que je vous connaisse, vous d'abord, et puis moi-même. » (1).

Augustin a l'esprit philosophique vif et pénétrant ; mais il est plus théologien que philosophe, au point qu'il sera considéré comme le créateur de la théologie en Occident. Il fait tout d'abord appel à la raison pour connaître sinon la constitution mystérieuse de la vérité révélée par le Fils de Dieu et enseignée par l'Eglise catholique, du moins la valeur du double témoignage de Jésus-Christ et de l'Eglise vivante, grâce aux miracles, aux prophéties et à la propagation miraculeuse de l'Eglise catholique et romaine (2). Augustin a demandé à la raison de le conduire à travers les motifs de croire (de crédibilité) jusqu'à la foi : *intellige ut credas*. Il prie ensuite la foi de guider la raison pour que celle-ci puisse avancer, lire, en quelque sorte, à l'intérieur de la vérité : *crede ut intelligas* (3)). La science précède ainsi la foi ; et à son tour la foi permet à la science de s'enrichir encore.

Augustin a voulu approfondir la doctrine du Christ dès sa conversion. Il continuera jusqu'à son dernier jour, aussi bien pour sa propre utilité qu'à l'avantage des autres.

La lutte contre les hérésies.

Il n'est que néophyte, et il se retourne déjà contre les manichéens. Il n'y a qu'un principe créateur Dieu, leur démontre-t-il ; et le mal a pour origine la libre volonté de la créature.

Après son ordination sacerdotale (391), Augustin reproche aux donatistes d'avoir fait la synthèse de deux erreurs, des rebaptisants et des novatiens. L'Ecriture et la Tradition le prouvent, leur fait-il remarquer, la validité du baptême ne dépend point de la foi du ministre ni de la pureté morale que les donatistes surajoutaient aux exigences des rebaptisants ; il est efficace de lui-même, par la vertu du Christ. De plus, contrairement à l'hérésie novatienne reprise par les donatistes, l'Eglise ou royaume de Dieu n'embrasse pas seulement sur terre les justes mais aussi les pécheurs, sans qu'elle perde pour autant la sainteté, puisqu'elle espère toujours les convertir.

A la conférence contradictoire de 411, l'évêque d'Hippone porte aux donatistes le coup de grâce. La même année il entre en lice avec Pélage et Celestius qui viennent de faire leur apparition en Afrique.

Il revendique contre eux avec autant de force que de clarté la surnaturalité de l'état originel d'Adam

(1) *Soliloques*, II, 1.
(2) Par rapport à l'Eglise, parce qu'il part non pas de la démonstration évangélique, mais de la propagation de l'Eglise, fait miraculeux qui prouve l'intervention de Dieu en sa faveur et partant son autorité divine, Augustin pourra dire sans faire une pétition de principe : « *Evangelio non crederem, nisi me catholicae Ecclesiae commoveret auctoritas.* » (*Contra epist. Manich.*, c. v, 6.)
(3) *Sermo* n. 43. — *Intelligere*, « *intus legere* ». — Saint Anselme traduira « *Crede ut intelligas* » par *Fides quaerens intellectum*.

et de la grâce soit permanente (habituelle), soit transitoire (actuelle), sans laquelle l'homme, tout en restant libre, ne peut ni désirer, ni faire aucun bien surnaturel, ni persévérer. De concert avec l'énergique Aurèle et les autres évêques, saint Augustin parle et frappe si fort qu'en moins de dix ans l'Eglise d'Afrique est délivrée de la peste pélagienne.

Enfin, il oppose aux ariens son traité *De la très sainte Trinité* (406-416) ; et aux païens la *Cité de Dieu* (413-426) (1).

Il n'est donc pas une erreur de son temps contre laquelle Augustin n'ait combattu avec vaillance et succès. Aussi était-il redouté de ses adversaires, consulté au contraire par ses amis. Rompu à l'éloquence par un long professorat de la rhétorique et de la grammaire, en contact permanent avec la science de Dieu et des hommes, ce penseur original et profond adaptait ses idées et son style à tous les sujets comme à tous les auditoires. Orateur solennel dans les grandes circonstances, il est familier avec ses pêcheurs d'Hippone. Tout exprès pour les petits il rédige un opuscule, *La manière de faire le catéchisme aux simples*. Il est aussi remarquable écrivain. Emouvant dans ses *Confessions* ou *Actions de grâces* (400), il expose tour à tour avec la sérénité du professeur et la vivacité du polémiste, les questions de philosophie et d'exégèse, le dogme et la morale, sans se désintéresser non plus des arts libéraux. La vérité est toujours son but, et il avoue simplement ses inexactitudes dans ses *Rétractations* ou *Révisions* (427). N'a-t-il pas du vrai génie le délicieux parfum, l'humilité ? « Tout ce qui se trouve d'erroné dans cet écrit, dit-il dans son *De vera religione*, on doit l'attribuer à moi seul ; et tout ce qui s'y trouve de vrai et de juste, à Dieu seul, au seul auteur de tout bien. » (2)

Bossuet appelle Augustin « l'aigle des docteurs », « le docteur des docteurs ». Ne les surpasse-t-il pas tous par l'ensemble de ses qualités : pénétration de l'esprit, abondance du savoir, ampleur des conceptions, vigueur du raisonnement, charme prenant de l'exposition ? Il surpasse même saint Thomas. Le Docteur angélique s'appliquera à distinguer avec plus de netteté qu'Augustin le domaine de la raison et celui de la foi, et portera au plus haut point la synthèse de la théologie la mieux ordonnée, dont Augustin a tracé les magnifiques avenues. Mais saint Thomas, disciple d'Aristote toujours penché sur le réel (1), fait la plupart du temps une froide exposition de la vérité : tandis qu'Augustin, parachevant le contemplateur du Bien, l' « idéaliste » Platon, met la note affective en tout : pour lui, pas de lumière sans chaleur. Augustin captive tout à la fois par l'esprit et le cœur.

Le cœur d'Augustin

Le cœur d'Augustin, quel merveilleux écrin !

Au temps de l'adolescence, à Carthage, ce cœur s'était laissé entraîner par la créature (371). Mais, au moment même où la chair semble absorber ses ardeurs, il soupire après la vertu. C'est parce qu'il croit l'avoir rencontrée avec la vérité chez les manichéens que, durant ses études à Carthage, Augustin

(1) Nous n'évoquons que rapidement les luttes d'Augustin contre les manichéens (auxquels étaient apparentés les priscillianistes), les donatistes, les pélagiens (et semi-pélagiens), enfin les païens, car Nous les avons déjà racontées dans Notre dernière lettre pastorale, à l'occasion de la Journée du Séminaire (*Semaine religieuse*, 1929, pp. 478, 480, 487 ; tirage à part, pp. 12, 14, 21).

(2) *Lib. IX*, 17.

s'attache à eux, jusqu'au jour où il perce leur masque de science et d'austérité.

La passion honteuse le tyrannisera néanmoins encore des années. Elle comprime, étiole son amour filial, et inspire à son égoïsme avide des mauvais plaisirs de tromper la vigilance d'une mère admirable. Il s'enfuit nuitamment de Carthage, dans l'espoir de mener plus librement joyeuse vie en Italie.

Là-bas, au contraire, la divine Providence a tout disposé pour sa conversion. Elle l'amène au pied de la chaire d'Ambroise. Son intelligence est subjuguée par la vérité du Christ, et son cœur n'est pas moins ému par sa bonté divine, en même temps si humaine. Pourquoi ne l'aimerait-il pas ? De lourdes et dégradantes chaînes le retiennent captif. Mais est-ce que les petites gens ne triomphent pas de leurs passions ? A plus forte raison, se dit-il, dois-je répondre à l'invitation de l'Apôtre ; je me revêtirai du Christ, moi aussi (1) : arrière donc la créature qui tenaille mon cœur, l'étouffe depuis si longtemps (386). Le baptême régénère son âme et l'ouvre à un cœur à cœur de tous les instants avec Dieu (387).

Son amour filial. — L'amitié.

Le cœur d'Augustin a retrouvé son rythme normal : l'amour de Dieu, partant l'amour de sa mère. De quelles tendresses il entourera désormais cette mère qu'il a tant fait pleurer ! Un évêque n'avait-il pas dit à Monique : Le fils de tant de pieuses larmes ne périra point (2). Aussi le nouveau converti se plaît-il à redire sa gratitude dans les plus doux colloques. Le dernier, à Ostie, fut le plus suave avant-goût de l'amour qui inonde les cœurs purs au paradis. Bien longtemps après, Augustin ne pourra retenir ses larmes au souvenir de celle qui en avait tant versé sur lui !

L'amour filial n'exclut nullement du cœur d'Augustin les saines amitiés. Alype et quelques autres intimes forment son cercle habituel où sont agités les problèmes les plus ardus. Monique et le délicieux Adéodat en avaient fait partie à Cassiciacum. Là, comme plus tard à Tagaste, et près d'Hippone, Augustin portait la lumière ; il embrasait encore plus les cœurs. Toujours haletant vers le vrai et le bien, il ne les poursuit pourtant point par simple curiosité, à la façon des platoniciens, mais avec amour. Plus il les contemple en Dieu, leur source, ou dans ses images, plus il les aime ; et il enthousiasme ses familiers.

Le cœur d'Augustin est un large et ardent brasier. Il irradie bien au delà du petit cercle d'études. Nombreux sont les amis à qui il rend service et garde fidélité.

Ce sont notamment les évêques d'Afrique. Ce sont aussi les fidèles d'Hippone. Depuis qu'il a succédé à Valère (396), il vit surtout pour eux et avec eux, s'intéressant à tout ce qui les touche. Romains et Berbères reçoivent de ses lèvres la doctrine du Christ et par lui sont protégés avec une sollicitude de tous les instants contre l'hérésie et l'injustice. Il leur faudrait de nouvelles églises : sur son initiative cinq basiliques surgissent. Ce génie qui plane si haut dans la contemplation du vrai, du bien, du beau, ne perd jamais de vue les plus petits détails concernant la vie spirituelle ou matérielle de ses enfants de la ville ou des campagnes. C'est le père toujours prévenant, partout accueillant, vraiment un cœur de bon Pasteur.

(1) *Ephes.* IV, 24.

(2) *Confess.* l. III, c. VIII

Sa charité.

Sa famille sacerdotale tient cependant le premier rang dans le cœur d'Augustin. L'évêque mène la vie de communauté avec ses clercs. Il leur impose le vœu de pauvreté, pour que, à l'abri de la cupidité, ils soient tout à Dieu et aux âmes. Le détachement des biens terrestres n'est-il pas la première condition d'un fécond ministère ? Une autre n'est pas moins nécessaire : la retenue de la langue. Nul ne peut rester à la table de l'évêque s'il dit du mal d'autrui. Si celui qui est critiqué, près ou loin, occupe le siège de Pierre, l'évêque écrit pour réduire au silence ses détracteurs. Non, dit-il, le Pape Libère n'a point pactisé avec l'erreur ; il n'a jamais approuvé la « doctrine » pélagienne ; il est toujours resté fidèle à la doctrine traditionnelle. S'il n'a pas condamné les « personnes », Pélage et Célestius, sitôt après son élévation au Pontificat, c'est à cause des protestations d'apparente orthodoxie de ces deux hypocrites. Dès qu'il s'est rendu compte de leur fourberie, Libère les a excommuniés, et par une lettre circulaire (*tractoria*), il a défendu à tous les catholiques de penser comme Pélage.

Augustin était fort bien documenté dans sa défense de Libère. N'était-il pas intervenu auprès du Pape contre Pélage ? Car ce cœur si charitable savait être sévère au besoin. Les orgueilleux, obstinés dans l'erreur ou dans l'indiscipline, et insensibles à ses procédés de douceur, en ont fait l'expérience. Il ne confond les manichéens qu'après leur avoir manifesté une sincère compassion. Il n'approuve finalement les mesures de rigueur contre les donatistes qu'à cause des perturbations publiques et des crimes qu'ils perpètrent : encore désire-t-il qu'on leur épargne la peine de mort. Bien que Pélage eût osé s'élever à Rome contre l'aphorisme de l'évêque africain, « *Da quod iubes, et iube quod vis* » (1), par égard pour Pélage (2) Augustin n'a-t-il pas tu son nom dans ses premiers traités (3) contre ses thèses « naturalistes » ? Il ne le dénonce nommément à Innocent Ier, puis à Libère, que pour déjouer ses menées fallacieuses, gravement préjudiciables aux âmes.

Une charité tour à tour condescendante et ferme anime donc les actes d'Augustin. N'était-elle pas alimentée sans cesse par la contemplation amoureuse du Bien suprême, de la Charité substantielle ? Dieu n'apparaît pas seulement à l'horizon de son âme : Augustin vit de Dieu, en Dieu. *In ipso vivimus, movemur, et sumus* (4).

Le peuple chrétien a été tellement frappé par les ardeurs de ce génie qu'il ne s'est pas contenté de mettre sur la poitrine d'Augustin, comme sur celle de saint Thomas, un soleil de lumière : il a placé dans sa main un cœur aux flammes jaillissantes, brillant symbole de son amour de Dieu et du prochain.

« *Fecisti nos, Domine, ad te, et inquietum est cor nostrum, donec requiescat in te* : Vous nous avez faits pour vous, Seigneur, et notre cœur est inquiet jusqu'à ce qu'il se repose en vous. » (5)

Le cœur d'Augustin se reposa définitivement en Dieu le 28 août 430. Les Vandales assiégeaient alors Hippone. Tous redoutaient une issue fatale. Augustin avait soutenu jusqu'à son dernier soupir le courage de son peuple. Il alla demander à Dieu la délivrance. Quelques mois après les Vandales levaient le siège, sans avoir pu prendre Hippone. [...]

(1) *De dono perseverantiae*, l. II, c. xx, n. 55.
(2) Saint Augustin dit expressément dans le *De gestis Pelagii*, c. xxii (417), qu'il voulait au début ménager Pélage.
(3) *De peccatorum meritis et remissione* ; *De spiritu et littera* (412) ; *De perfectione iustitiae hominum* ; *De natura et gratia* (415).
(4) *Act.* XVII, 28.
(5) *Confess.*, I, 1.

II — DOCTRINE ET HISTOIRE

La philosophie augustinienne de l'histoire : la « Cité de Dieu »

Saint Augustin docteur du gouvernement divin.

Vivre à l'une des époques les plus troublées qu'ait jamais connues l'histoire du monde ; entendre autour de soi le fracas des grandeurs qui s'effondrent ; voir la stabilité, la paix, la civilisation, menacées par le flot des barbares ; et être interpellé sur ces troubles, sur ces menaces, sur ces effondrements, interpellé comme si l'on y avait quelque part de culpabilité, ou même, ce qui est plus pénible encore, comme si le Dieu qu'on aime, qu'on sert et qu'on prêche, en était en quelque mesure responsable et coupable ; et de par les exigences de sa foi de chrétien, de par les exigences de son office de docteur, se faire, au milieu même des catastrophes, non pas seulement l'avocat de la Providence, mais l'interprète de ses desseins, l'exégète de ses intentions ; enseigner et professer non point seulement une résignation passive aux infortunes universelles, mais une adhésion active à tout ce qu'elles représentent et signifient dans l'ensemble du plan divin : ce fut là, pour saint Augustin, une situation particulièrement tragique et une besogne particulièrement délicate : il accepta l'une et l'autre avec cette sorte de sérénité frémissante qui est comme la marque de son tempérament, et cette acceptation même fit de lui le docteur du gouvernement divin.

La « Cité de Dieu », réponse aux païens qui voient dans l'abandon des Dieux la cause des malheurs de Rome.

Lorsqu'on apprit qu'en août 410 Alaric, roi des Wisigoths, était entré dans Rome par la *porta Salaria*, que trois jours durant la ville avait été pillée et qu'en s'éloignant il avait laissé derrière lui d'innombrables cadavres, chrétiens et païens souffrirent, chrétiens et païens pleurèrent. « L'univers gémissait » — le mot est de saint Augustin — de cette atteinte portée à la majesté romaine. On eût pu croire que saint Jérôme, qui si souvent dans ses écrits qualifia Rome de Babylone, eût vu d'un œil froid et justicier le châtiment de la grande cité ; mais non, tout Dalmate qu'il fût, il se sentait accablé comme si cette cité eût été son propre berceau ; et de sa grotte de Bethléem Jérôme écrivait : « Le flambeau du monde s'éteint, et, dans une seule ville qui tombe, c'est le genre humain tout entier qui périt. »

Ces souffrances, ces larmes regardaient le Ciel. Mais quelle était donc la souveraineté qui y régnait ? Regards païens, regards chrétiens, faisaient à cette question des réponses inverses. Et les païens de crier aux chrétiens : Ces malheurs, ils vous sont dus, ils sont dus à la colère que votre culte, que votre existence même, provoquent parmi les dieux.

L'argument était vieux : déjà, au temps de saint Cyprien, Demetrianus déclarait que « si les guerres n'avaient pas de terme, si la peste et la famine dépeuplaient le monde, si les pluies devenaient

rares, si le ciel était sec et la terre stérile », on devait s'en prendre aux chrétiens. Et saint Cyprien avait riposté à Demetrianus que les persécutions dont les fidèles du Christ étaient l'objet avaient suscité la colère divine, et que l'Empire romain était châtié. — A quoi d'aucuns ripostaient : Mais les chrétiens, comme les autres, supportent le poids des malheurs publics. — Oui, certes, répondait en substance Cyprien, mais les malheurs de la terre n'apparaissent comme un châtiment qu'à ceux qui ont mis leur gloire et leur joie dans les choses de la terre.

C'est au milieu du troisième siècle que s'était engagé, entre Demetrianus et saint Cyprien, ce pressant dialogue ; mais en ce début du cinquième siècle, où dans tout l'Empire le culte du Christ jouissait de la paix religieuse, et même, souvent, des faveurs du pouvoir, la dialectique de saint Augustin ne pouvait plus ressembler à celle de saint Cyprien. Il entendait les païens dire autour de lui : « Quand nous faisions des sacrifices à nos dieux, Rome était debout, Rome était heureuse. Maintenant que nos sacrifices sont interdits, vous voyez ce que Rome est devenue. » Saint Augustin ne pouvait demeurer sourd à un pareil langage, ni y demeurer indifférent : combien nombreux étaient, dans l'Eglise latine, ceux qui, fascinés par son génie, le comparaient au pilote qui aide la barque du Christ à travers les écueils ! Témoin d'un des plus grands événements de l'histoire, il lui parut requis par l'intérêt de Dieu, requis par l'intérêt de l'Eglise, que cette objection, qu'il sentait se multiplier sur les lèvres païennes, fût enfin serrée de près, et annihilée : pour cette besogne, qui lui semblait nécessaire, il dépensa treize années de son existence ; et de ce long labeur sortit le livre de la *Cité de Dieu*, livre si urgent, livre d'une telle actualité qu'au fur et à mesure qu'une partie en était achevée les manuscrits en couraient le monde, pour arrêter le progrès des objections dangereuses, et pour commencer d'éclairer les consciences.

Oui ou non, dans la crise que traversait le monde, était-ce un mal, pour Rome, d'être une ville chrétienne ? L'hérétique qu'est Alaric, observait Augustin, a du moins, parce que chrétien, sauvé les églises, et dans ces églises beaucoup de gens se sont réfugiés — même des païens — et eurent ainsi la vie sauve. L'humaniste qu'était Augustin citait les poèmes consacrés à la guerre de Troie : il redisait ces vers virgiliens qui, déclarait-il, « une fois qu'ils ont coulé dans les jeunes âmes, sont inoubliables ». L'atroce spectacle que décrivaient ces vers ! Dans les temples de Troie, jadis, on avait entassé le butin, on avait entassé les captifs ; on s'était servi de ces temples — Virgile l'attestait — comme de prisons ; et les dieux païens, les dieux de Troie, bien loin d'avoir été des protecteurs pour la cité, n'avaient échappé à la destinée de tout ce qui est idole, c'est-à-dire à la destruction, que grâce à leurs tenaces adorateurs, qui les avaient emportés avec eux. Augustin insistait sur cette disgrâce des faux dieux, et sur leur impuissance.

On étalait devant lui l'immensité de la catastrophe, il remontait dans le passé, et disait : La Rome païenne a connu d'autres malheurs ; et, par surcroît, ses dieux lui donnèrent-ils jamais le bonheur ? Et saint Augustin, qui s'inspirait de la conception chrétienne de la vie heureuse, observait que ces divinités antiques n'avaient donné à leurs dévots ni l'honnêteté ni la vertu, qu'elles n'avaient pas amélioré les mœurs, et qu'au contraire les jeux publics, introduits en leur honneur, avaient été le point de départ et l'occasion d'une décadence morale et sociale. Mais autour de l'évêque d'Hippone des voix s'élevaient, assez insouciantes des questions morales, et qui prétendaient, du moins, faire honneur à ces divinités de l'aide qu'elles avaient donnée à Rome pour la conquête du monde. Saint Augustin laissait dire, et puis questionnait : « Faire la guerre à ses voisins, soumettre, écraser des nations dont on n'a pas reçu d'offense, et cela, uniquement, pour satisfaire son ambition, qu'est-ce autre chose que du brigandage en grand ? » Ainsi s'ébauchaient, sous sa plume, les premiers linéaments de la doctrine de la « juste guerre », qui exercera sur toute la chrétienté du moyen âge une sorte de souveraineté intellectuelle, doctrine d'après laquelle la guerre n'est légitime que pour obtenir la réparation d'une offense, et d'après laquelle cette réparation doit toujours être exactement et scrupuleusement proportionnée à l'offense.

Glorifier ces divinités romaines pour le concours efficace que, disait-on, elles auraient prêté aux ambitieuses aspirations de l'impérialisme romain, c'était là, aux yeux d'Augustin, une façon d'éloge qui pouvait se retourner contre elles, puisque c'était faire d'elles des complices du brigandage (*latrocinium*). Mais Augustin, malgré ses origines africaines, n'en demeurait pas moins sensible à la grandeur de Rome, aux gloires séculaires de l'Empire, et il finissait par dire que ces gloires étaient dues non à de faux dieux, mais aux vertus morales des Romains, et puis à Dieu.

A Dieu, comment donc ?... Ces prestiges d'une cité longtemps païenne lui auraient été procurés par le Dieu des chrétiens ? Mais oui... Augustin s'essayait à lire dans les desseins divins, à déchiffrer tout ce qui, dans le plan divin, avait concerné les destinées de Rome, et Augustin proclamait : « Ce Dieu unique et terrible gouverne et régit tous les événements au gré de sa volonté ; et, s'il tient quelquefois ses motifs cachés, qui oserait les accuser d'être injustes ? »

Cité païenne et Cité chrétienne. Un saisissant parallèle.

Quittant bientôt le terrain de la défensive pour celui de l'offensive, saint Augustin, dès le sixième livre de la *Cité de Dieu*, demandait compte aux païens de la désinvolture de leurs mythes à l'égard de la morale, et de l'aisance avec laquelle les âmes païennes s'accommodaient de n'avoir aucune croyance certaine. A vrai dire, stoïciens, platoniciens, puis Plotin, puis Porphyre, avaient tenté de créer une théologie païenne, mais ce n'étaient là que jeux intellectuels, qui n'intéressaient pas la foule des âmes. Et à ces jeux intellectuels saint Augustin allait opposer, dans les livres 10 à 22 de la *Cité de Dieu*, une majestueuse exposition de la doctrine chrétienne. Exposition qui, avec une netteté toute nouvelle, mettait en relief le caractère supranational du christianisme. Pas de frontières pour la Cité de Dieu telle que la conçoit saint Augustin : elle existe d'un bout à l'autre du monde, partout où des âmes « poussent l'amour de Dieu jusqu'au mépris d'elles-mêmes » ; elle s'oppose, d'un bout à l'autre du monde, à l'autre cité, la cité païenne, dont les membres « poussent l'amour d'eux-mêmes jusqu'au mépris de Dieu ». Exposition qui nous montrait, avec une saisissante grandeur, la cité de Dieu débordant les limites mêmes de la terre, et comprenant même, par le mécanisme de la communion des saints, plus de morts que de vivants. Saint Augustin, si l'on peut ainsi parler, renouvelait la géographie du monde des âmes. Il l'élargissait jusque vers les

profondeurs de l'au-delà ; il se complaisait à contempler l'unité chrétienne planant sur les diversités des peuples, sans d'ailleurs les détruire. Et tout en même temps, Augustin renouvelait l'histoire — disons mieux, il posait, à la lumière du christianisme, les assises de l'histoire — en donnant désormais au conflit entre les deux cités, cité des croyants, cité des infidèles, la place prépondérante qui convenait. A travers les siècles antérieurs, il suivait la marche parallèle des deux cités, et Dieu veillant sur cette marche, patient mais toujours le plus fort, en vue de son futur triomphe. Et de ce tableau se dégageait, peu à peu, une interprétation chrétienne de l'histoire du monde. L'incarnation du Christ devenait l'axe de cette histoire ; les vicissitudes temporelles des peuples et des empires, qui avaient contribué à la formation de l'unité romaine, allaient apparaître, peu à peu, comme les moyens dont Dieu s'était servi pour faciliter les victoires de son Christ, les victoires de son Eglise.

Le rôle de la Providence dans les événements humains. L'unité romaine a frayé la voie au christianisme.

Bientôt, en ses *Histoires*, l'Espagnol Paul Orose, disciple de saint Augustin, bientôt le Gallo-Romain Salvien, prêtre de Marseille, dans son livre sur le *Gouvernement de Dieu*, continueront et développeront l'œuvre de saint Augustin ; et tout en vengeant, comme lui, la Providence des accusations que les païens lui intentaient, ils dessineront d'un trait de plus en plus net les grandes lignes de l'histoire, envisagées du point de vue chrétien. Bossuet, dans son *Discours sur l'histoire universelle*, sera l'héritier lointain de saint Augustin en racontant la suite de la religion, en déroulant les destinées des Empires ; son souci, comme celui d'Augustin, sera toujours de montrer les destinées mêmes des empires convergeant vers ce Christ.

Il fut longtemps de mode de parler de ces conceptions historiques comme de quelque chose de factice et de contraire, surtout, par leur caractère métaphysique, aux données plus terre à terre de la science historique ; et longtemps, aussi, on osa taxer de puérilité la foi d'un Bossuet faisant intervenir la Providence dans les moindres détails de nos destinées. Que les stoïciens rendissent hommage à une certaine direction très générale exercée par la Providence sur les affaires du monde, on consentait à l'admettre ; mais que toutes les causes secondes, jusque dans les plus menus épisodes, fussent aux mains de Dieu, on se refusait à l'accepter ; cette minutieuse intrusion de la volonté divine dans les choses terrestres se heurtait au persiflage des philosophes.

Et pourtant, de quoi résultent les grands faits ! sinon d'une multitude de petits faits, et de toute une série d'innombrables coïncidences insignifiantes en apparence. Les grands faits ne sont pas des coups de théâtre, survenant sans préparation ; ils sont le résultat de toute une accumulation de petits faits ; et comment veut-on laisser à Dieu la maîtrise de ceux-là, et lui enlever la maîtrise de ceux-ci ? Le texte évangélique qui déclare qu'aucun cheveu ne tombe d'une tête humaine sans la permission de Dieu est plus conforme, logiquement, à une exacte conception de la Providence et à une saine philosophie de l'histoire que ne le sont les objections adressées à saint Augustin où à Bossuet par ceux qui redoutent de faire la part de Dieu trop grande dans la gestation des événements humains, et dans leur gérance.

D'autre part, passant du point de vue philosophique au point de vue historique, prêtons l'oreille aux historiens que n'animait, assurément, aucun esprit d'apologétique : un Ernest Renan, un Victor Duruy, un Gaston Boissier. Ils constatent, tous ensemble, que l'unité romaine a frayé les voies au christianisme : qu'en abaissant les barrières entre peuples elle a facilité la marche de l'apostolat ; qu'Auguste, par son œuvre de centralisation et d'unification, était, sans le savoir ni le vouloir, le précurseur d'un autre impérialisme, l'impérialisme spirituel du Christ. Ce n'est certainement pas trahir la pensée de Boissier, ni celle de Renan, ni celle de Duruy, de déclarer que d'après eux *tout s'est passé comme si* certain démiurge, s'intéressant à l'épanouissement mondial de la religion du Christ, avait aplani le terrain pour cet épanouissement.

Or Augustin, or Bossuet, disent-ils quelque chose de plus ? Au lieu d'employer la formule : *Tout s'est passé comme si...*, ils proclament bien net : Dieu, par la suite de l'histoire, a préparé les voies au christianisme.

La science historique constate un phénomène que, par une sorte de crainte de tout ce qui est métaphysique, elle se refuse à expliquer ; la foi religieuse, par la plume d'un saint Augustin et plus tard par celle de Bossuet, illustre d'une explication décisive le phénomène que la science historique constate. Et c'est la gloire de la philosophie augustinienne de l'histoire universelle, d'avoir su mettre à nu, et puis en pleine lumière, les racines divines de cette histoire.

Georges Goyau,
de l'Académie française.

Saint Augustin, maître de vie spirituelle

Nombreux sont dans l'Eglise les hommes supérieurs auxquels Dieu a départi le don de conduire les âmes dans les âpres sentiers de la vie intérieure. Chaque siècle a eu les siens, doués de lumières particulières pour être les soutiens de leurs frères, reconnaître les dangers de l'heure présente et suggérer les mesures propres à les conjurer.

Ceux dont l'action a dépassé les limites de l'époque, de la province où ils ont vécu, sont plus rares, mais leur front s'irradie d'une gloire plus vive. Au premier rang de ces porte-parole privilégiés du Christ nous devons placer saint Augustin, qui fut, durant des siècles, le Docteur des Docteurs eux-mêmes en divers domaines, et, plus qu'en tout autre, en spiritualité.

De nos jours encore, l'évêque d'Hippone reste l'un des maîtres les plus en vue. Son œuvre nous présente une doctrine sûre, profonde et pratique sur tous les points essentiels de la vie intérieure :

Sur la *présence de Dieu*, qui en est le fondement ;

Sur la *recherche de Dieu* par l'effort ascétique et moral, condition nécessaire du progrès ;

Sur l'*union* à Dieu trouvé dans l'âme par la charité parfaite et la sagesse.

Nous voudrions, en quelques notes brèves mais précises, fixer les traits les plus caractéristiques de sa pensée sur l'un et l'autre de ces points. Nous en emprunterons souvent les termes à saint Augustin lui-même.

Puissent les formules pleines dont il a eu au suprême degré le secret révéler la richesse d'une doctrine dont la fécondité s'est par ailleurs affirmée durant des siècles, comme le montre l'histoire des grands disciples médiévaux de notre Docteur !

Nous souhaitons surtout que ces lignes laissent soupçonner quelque chose de la piété suave et prenante qui s'exhale de l'ensemble de son œuvre.

Le temple de la sagesse.

Sainte Thérèse a comparé l'âme chrétienne à un château aux multiples demeures, dans lesquelles Dieu se communique de façon toujours plus parfaite. S'il nous fallait rendre par une image suggestive la pensée de saint Augustin sur l'union spirituelle de l'âme avec Dieu, nous nous arrêterions volontiers à celle du temple, selon une formule chère au saint Docteur. Et ce temple de l'âme, toute la suite le montrera, devrait s'appeler « le temple de la sagesse », temple souvent décrit par l'orateur d'Hippone et plus beau que le prestigieux monument de pierre dédié à la Sagesse par le génie des artistes byzantins.

Le grand privilège des chrétiens est d'être, dans toute la force du terme, une demeure spirituelle de Dieu. C'est en rentrant en eux-mêmes, par la vie intérieure, qu'ils pourront jouir de cette présence spéciale dont Dieu les honore en son sanctuaire. L'entrée en est ouverte à tous, mais les profanes n'y pénètrent pas et les fidèles eux-mêmes n'y avancent que par degrés. Ils doivent d'abord se purifier dans les parvis, puis, conduits par le Christ qui est la Voie, ils entrent dans l'immense nef et longtemps y séjournent, jusqu'à ce que leur âme soit saisie par l'éclat des vertus que leur prêchent les interprètes du Sauveur du haut de la chaire de vérité, tandis qu'une paix céleste les envahit.

Ceux qui ont ainsi progressé dans « la voie » sont enfin appelés à gravir les hauteurs du sanctuaire ; ils s'y trouvent inondés d'une vive et douce lumière qui paraît rayonner de l'autel où Dieu réside, et dans laquelle le Christ maintenant se révèle à eux comme la Vérité et la Vie, comme Dieu, en un mot, avec le Père et le Saint-Esprit ; l'infinie perfection de Dieu les saisit de respect et d'amour, d'autant qu'ils se voient eux-mêmes associés par toutes les facultés de leur âme à cette vie transcendante, et lorsque, par devoir, ils sont appliqués au dehors à d'autres objets, tous ceux-ci participent en quelque façon à l'éclat de la vérité intérieurement possédée par la sagesse dont ils restent le temple.

Tel est en raccourci le plan de la petite synthèse qui va suivre.

On excusera l'imperfection du symbole adopté pour montrer de façon presque sensible la cohésion et la vie de la spiritualité augustinienne. On n'aura aucune peine à traduire ces images en simples et pures vérités morales.

I. — La présence de Dieu [1].

Dieu est présent à l'âme ; il est au fond du cœur : *Intimus cordi est*, dit saint Augustin (2). Bien mieux, il est plus présent à l'âme que celle-ci ne l'est à elle-même, sans d'ailleurs s'abaisser jamais au niveau même de ce qu'elle a de plus élevé.

Cette présence a deux modes généraux qu'il importe de distinguer avec soin ; selon le premier, Dieu est en tous ; selon le second, il n'habite que dans les âmes élevées à la dignité surnaturelle de temple. Celle-ci est plus haute, certes, mais l'autre est plus universelle et comme fondamentale.

(1) Voir surtout *Epist. 187* ou *Liber de praesentia Dei* ; *P. L.*, t. 33, col. 832-848.
(2) *Confess.*, l. IV, n. 18.

Présence commune.

Dieu est partout. Il est en tout, non à la manière de l'air et de la lumière, mais à la façon dont la sagesse est dans les hommes ; deux peuvent la posséder également, en dépit de leur taille inégale, et s'ils la possèdent au même degré, les deux ensemble n'en ont pas plus que chacun d'eux en particulier. Dieu n'est pas dans les êtres comme une « qualité » du monde, mais à titre de Créateur, dirigeant l'univers sans effort et le soutenant sans en être écrasé. Il n'est point partagé, mais il se trouve tout entier au ciel, tout entier sur la terre et tout entier de part et d'autre. Aucun lieu ne le contient, car partout il est tout entier en lui-même : *In seipso ubique totus.*

Présent en toutes choses, Dieu est présent en l'homme à un titre particulier, car l'esprit humain est apte à le connaître. Il en a même naturellement une certaine connaissance habituelle, témoin l'inclination innée au vrai et au bien que suppose toute son activité intellectuelle et morale.

Cette connaissance est rattachée par saint Augustin à la mémoire, grâce à laquelle l'âme peut trouver Dieu en elle-même et raviver à tout instant son union avec lui (1). Il réside en elle comme dans un « sanctuaire » (2). Ce mot désigne l'esprit enrichi par la possession, non seulement des vérités naturelles, mais des vérités de la foi ; et une telle association des deux ordres est bien caractéristique de la méthode d'Augustin. Tout cela prépare plus ou moins directement à l'union ; cependant celle-ci exige bien davantage.

L'habitation divine.

Et d'abord elle demande que l'âme soit un vrai « temple » où Dieu habite, selon le mot de l'Ecriture : *Nescitis quia templum Dei estis et Spiritus Dei habitat in cordibus vestris* (*I. Joa.*, III. 16.). Le Père et le Fils, inséparables du Saint-Esprit, viennent avec lui dans l'âme sainte. Car Dieu, qui est partout présent par sa divinité, n'est point partout par la grâce de l'habitation. Celle-ci est, de sa part, un privilège spécial, une « grâce de sa dilection ». Le temple spirituel qui en est le fruit n'aura son achèvement que dans la vie future, mais il s'édifie dès la vie présente ; et si, dans notre prière, nous pouvons dire à Dieu : *Notre Père, qui êtes aux cieux*, c'est que nous sommes son temple, et « plus nous le sommes, plus nous entrons en société avec lui et dans sa famille par adoption » (3).

L'unique fondement de cette présence supérieure de Dieu dans l'âme est la grâce du baptême. Les petits enfants eux-mêmes en bénéficient (4) et cependant ils l'ignorent. Celui qui agit alors en eux, c'est Dieu, qui se construit une habitation spirituelle (5).

Les temples de pierre, tel celui de Salomon, ne sont que la figure de celui-ci (6), le seul nécessaire. Il consiste dans la grâce sanctifiante, que possède l'enfant chrétien au berceau et dont est privé le savant qui disserte sur Dieu sans l'aimer (7).

Et cependant Dieu est partout : « C'est une grande

(1) Voir *De Trinitate*, l. IX-XIV.
(2) *Confess.*, l. X, n. 36.
(3) *Epist. 187*, n. 16.
(4) *Ibid.*, n. 26, 30-34.
(5) *Ibid.*, n. 27.
(6) *Ibid.*, n. 35.
(7) *Ibid.*, n. 21.

misère pour l'homme de ne pas être avec celui sans lequel il ne peut être. » (1)

Ce privilège de l'habitation surnaturelle a de multiples propriétés. L'une de celles sur lesquelles appuie saint Augustin est son inégalité selon les âmes (2). Etonnante à première vue, cette inégalité s'explique. Dieu est partout présent, sans doute, mais partout en soi-même (*in seipso*), et par ailleurs il n'habite dans les âmes que dans la mesure où celles-ci, par la ressemblance avec lui, sont aptes à le recevoir (3). Aussi l'habitation ne supprime-t-elle pas la loi du progrès pour le chrétien. Loin de là, celui-ci a l'obligation de correspondre à la grâce en se renouvelant. En réponse à son effort, Dieu le justifiera toujours davantage.

Cependant, même les petits dans le Christ, encore incapables de saisir Dieu « dans sa nature incorporelle », s'ils meurent avant d'avoir atteint « l'âge spirituel de l'âme », pourront voir Dieu, pourvu toutefois qu'ils aient écarté l'erreur et se soient appliqués à tendre à la perfection », demandant à Dieu par une piété surnaturelle la pénétration de l'intelligence » (4).

La perception de Dieu présent.

Cette intelligence pure de Dieu est liée à une autre propriété de l'habitation : le privilège qu'a le chrétien parfait de percevoir Dieu, présent en lui par la grâce. Les enfants en sont incapables, et les imparfaits sont encore des enfants ; toutefois, cette connaissance est accessible aux spirituels (5), à des degrés divers, mais toujours selon une mesure inférieure à celle du Christ, le temple de Dieu parfait.

Cette perception de Dieu accordée au fidèle est rendue par saint Augustin en une formule admirable : « *Habitat itaque in singulis Deus tanquam in templis suis... Capitur autem habitans, ab aliis amplius, ab aliis minus.* » (6) *Capitur habitans.* Ce n'est pas de la simple réception de la grâce qu'il est ici question, mais d'une perception de Celui qui, par la grâce, vient habiter dans l'âme. Saint Augustin a une formule plus expressive encore : le chrétien peut « sentir Dieu » (*sentire Deum*) par la charité et dans la mesure même de cette charité (7). La présence divine devient alors délicieuse, et le fidèle entonne le cantique de la jubilation (8). Ainsi Dieu est dans l'âme, comme objet de béatitude parfaite en espérance et comme objet actuel de béatitude partielle par la charité.

C'est par l'amour, en effet, qu'on jouit de Dieu (9), et puisque cette jouissance est liée à une certaine perception de la présence divine, c'est encore l'amour qui en est le principe : « Plus vous entrez dans sa ressemblance, plus vous croissez en amour, et plus aussi vous commencez à sentir Dieu. » (10) Ainsi croît en quelque sorte sa présence : « Il nous est d'autant plus présent que l'amour qui nous porte vers lui peut avoir plus de pureté. » (11) Par la charité l'âme avance en quelque sorte vers Dieu (12), mais Dieu

(1) *De Trinit.*, l. XIV, n. 16 ; — Cf. *Enarr. in Ps.* 99, n. 5.
(2) *Epist. 187*, n. 17, 19-29.
(3) *Ibid.*, n. 19.
(4) *Ibid.*, n. 29.
(5) *Ibid.*, n. 26.
(6) *Ibid.*, n. 38.
(7) *Enarr. in Ps. 99*, n. 5, 6.
(8) *Ibid.*, n. 6.
(9) *De Doctrina christ.*, l. Ier, 4 sq.
(10) *Enarr. in Ps. 99*, 5, 6.
(11 *Epist. 155*, 13.
(12) *Imus non ambulando sed amando : Ibid.*

aussi « marche » dans l'âme en qui règne la charité (1). L'amour dilate le cœur, et « si nous sommes dilatés, Dieu marche en nous » (2). Les mouvements intérieurs de la charité sont comme les pas de l'hôte divin qui s'avance : « N'avez-vous point quelquefois, s'écrie un jour Augustin dans un sermon, senti les pas de la Charité marchant dans votre cœur ? » (3) Ces métaphores hardies montrent à quel point était vif le sentiment de la présence de Dieu produit par l'amour, l'amour parfait, qui a pour privilège de faire « jouir » de Dieu, selon une doctrine commune dans l'Eglise (4). Cette doctrine tient une grande place dans la pensée de l'évêque d'Hippone, et nous la retrouverons plus loin en parlant de l'union à Dieu. Mais avant de faire ainsi « trouver » Dieu dans cette union parfaite, la charité exige de l'âme un long effort de « recherche », d'ascension morale.

II. — La recherche de Dieu présent à l'âme.

Dieu est en tous par son essence, et plus spécialement dans les justes par sa grâce, et cependant tous ne sont pas en lui ou du moins n'y sont pas aussi parfaitement qu'ils le devraient, faute de lui ressembler.

C'est en effet par la ressemblance qu'on va à lui. L'aveugle est, de fait, bien loin des réalités qui lui sont les plus proches ; quand il recouvre la vue, ce ne sont pas elles qui viennent à lui, c'est lui qui va vers elles, dans la mesure où il devient plus apte à les voir par le retour des organes à la santé. C'est ainsi que l'on s'approche de Dieu, par une vie pieuse qui nous communique sa ressemblance, comme on s'éloigne de lui, qui est partout, quand par le péché on lui devient dissemblable (5).

Toute une ascèse est contenue dans ces formules familières à saint Augustin, mais c'est l'ascèse la plus commune qui soit, la plus forte aussi, celle de l'amour (6) ; on ne va pas à celui qui est partout présent par un mouvement de corps, mais par les mœurs, qui se jugent à l'amour (7). L'amour que le saint Docteur a ici en vue est tout surnaturel, comme le prouve le rôle capital qu'il attribue au Christ et à la grâce dans sa spiritualité. On ne saurait trop insister sur ce point.

Le Christ et la grâce.

Saint Augustin a eu, plus que personne, le sens profond du rôle suréminent du Christ dans la vie chrétienne. Les prétentions des philosophes qui lui avaient parlé d'un Verbe pur esprit, mais ne lui avaient rien dit de son incarnation, le révoltaient ; il connaissait bien leur mal secret, l'orgueil : leurs écrits l'avaient enthousiasmé, mais il y avait absorbé un vin capiteux qui l'avait jadis grisé et affaibli. « Où était la charité qui édifie sur le fondement de l'humilité, qui est le Christ-Jésus ? » (8) Avec quelle énergie il crie à Porphyre : Vous voulez purifier les hommes ; rien de mieux ; mais votre effort est vain. Oh ! si vous aviez connu la grâce de Notre-Seigneur Jésus-Christ ! Dieu a pris un corps humain afin de

(1) *Deambulat in nobis praesentia majestatis si latitudinem invenerit caritatis : Serm. 63*, 1.
(2) *Ibid.* Cf. *Serm. 23*, 7.
(3) *Serm. 23*, n. 13.
(4) Cf. S. THOMAS, *Sum. theol.*, II-II^ae^, q. XXIV, a. 9.
(5) *Enarr. in Ps. 34*, n. 6 : *in Ps. 99*, n. 5 ; *Epist. 187*, n. 17, etc.
(6) *Imus autem non ambulando sed amando Epist. 155*, n. 13.
(7) *Ibid.*
(8) *Confess.*, l. VII, n. 26. Cf. *Ibid.*, n. 13-15.

nous être un exemple vivant... La grâce de Dieu n'a pu trouver plus gracieuse recommandation (1).

L'évêque est plus pressant encore avec ses fidèles, on le devine. Il ne cesse de leur recommander la dévotion au Christ et à son humanité. Il leur donnait un jour ce conseil, qu'il aurait voulu graver au fond de leur cœur (2) : « Si vous voulez mener une vie pieuse et chrétienne, attachez-vous au Christ selon ce qu'il est devenu pour vous, et vous parviendrez à lui selon ce qu'il était. » (3) Par l'homme vous arriverez à Dieu.

Au conseil il ajoute au besoin la menace : les prédicateurs de la nature divine qui détournent les fidèles du seul médiateur doivent être fuis comme la peste. Tous les âges, d'ailleurs, trouvent dans le Christ la nourriture appropriée à leurs besoins ; par sa Passion et tout l'ensemble de sa vie, il est particulièrement adapté aux besoins des enfants qui se nourrissent encore de lait. Il est, par ses divers mystères, l'objet des délices des âmes plus avancées qui ont « l'intelligence ferme des réalités spirituelles », dit le saint Docteur (4). Mais que ceux-ci aient bien garde, en élevant leur édifice de la vie parfaite, de supprimer le fondement qui est le Christ : *Adde aedificium, noli relinquere fundamentum* (5).

Le Christ est le principe et le distributeur de la grâce, et c'est encore lui que défendait Augustin à la fin de sa vie lorsqu'il repoussait le pélagianisme. Longtemps auparavant, d'ailleurs, il avait, en formules vigoureuses, proclamé la nécessité des secours divins.

Une seule les résume toutes : *Da quod jubes et jube quod vis* (6). Sous l'influence du platonisme ou du stoïcisme, trop d'esprits forts, en cette fin du IVe siècle, répétaient volontiers la seconde partie de la prière ; ils disaient à Dieu : Ordonnez ce que vous voulez, nous le ferons : *Jube quod vis*. Ils croyaient, les malheureux ! honorer Dieu par l'affirmation de leur bonne volonté et ils ne voyaient pas l'orgueil qui la viciait au fond et leur faisait s'attribuer une bonté sans mesure : ce n'était pas le *non serviam* de la révolte, mais c'était, dans un prétendu service de Dieu, l'indépendance vis-à-vis de Dieu.

Saint Augustin écarte cette injure faite au Créateur par l'humble requête qui ouvre sa prière et qui contient toute sa théologie de la grâce : « Donnez-moi, Seigneur, de faire ce que vous commandez : *Da quod jubes*. Tout mon espoir est en votre infinie miséricorde. » (7)

Le Docteur de la grâce devait être un apôtre *de la prière* et, de fait, aucun homme peut-être n'a fait prier comme lui. Il en a enseigné les lois dans ses commentaires du *Pater* ou dans cette lettre à Proba qui est un vrai traité de la prière (8).

Mais il a fait mieux encore : il a prêché d'exemple, et ses immortelles *Confessions* resteront toujours comme un modèle achevé des sentiments les plus divers que l'âme peut exprimer dans l'oraison, modèle de l'intimité respectueuse et de la tendre affection comme du repentir ému et de la supplication confiante.

---

(1) *Civ. Dei*, l. X, c. 23-29 *Gratia Dei non potuit gratius commendari : Ibid.*, c. 29

(2) *Hoc insinuaverim cordibus vestris : In Ioan.*, 2, n. 13.

(3) *Si vultis pie et christiane vivere, haerete Christo : Ibid.*

(4) *In Ioan.*, 98, n. 2 sq.

(5) *Ibid.*, n. 6.

(6) *Confess.*, l. X, n. 40.

(7) *Tota spes mea non nisi in magna valde misericordia tua : Ibid.*

(8) *Epist. 130.*

L'effort d'ascension spirituelle.

Guidés par le Christ, l'unique Voie, soutenus par sa main puissante, Augustin et son disciple pourront réaliser de magnifiques ascensions spirituelles, pourvu qu'ils correspondent à la grâce, qu'ils marchent avec Celui qui les a prévenus.

Le premier fruit de l'action du Sauveur dans l'âme est d'effacer le péché, œuvre préalable et toute surnaturelle de *purification*, qui s'accomplit en un instant pour une part de ses effets, mais qui appelle de longs efforts pour son parfait achèvement. Car, si le péché est détruit, les passions ne sont pas mortes, et saint Augustin entend bien que l'on résiste aux sens troublés par elles : « Ils se révoltent, soulève-toi ; ils luttent, combats ; ils attaquent, insurge-toi ; veille seulement à ce qu'ils ne triomphent pas » (1) : mots d'ordre tout militaires, qui écartent à jamais le quiétisme de son école.

Augustin commande l'attaque. Il fixe même les positions stratégiques à emporter pour s'assurer la victoire. Son expérience lui a révélé que deux points surtout sont à conquérir : il faut maîtriser les sens en terrassant la *volupté ;* il faut libérer l'esprit en écrasant *l'orgueil* qui l'asservit. Lui-même n'avait pris son élan vers les cimes qu'après avoir, au prix de quels sacrifices, brisé tous les liens de la chair, et, devenu évêque, affermi dans la sainteté, il surveillait encore les moindres mouvements des sens avec des précautions infinies, tant il redoutait les retours offensifs de l'ennemi.

Mais c'est contre l'orgueil qu'il semblait le plus en garde et armait le plus ses disciples, spécialement par l'exemple du Christ : n'est-ce pas pour nous aider à en triompher que Dieu lui-même s'est abaissé (2) selon une pensée chère au saint Docteur : il s'est plu à contempler l'humilité de Dieu dans l'Incarnation, et cette tendance, qui nous révèle son cœur, caractérise sa doctrine spirituelle.

La résistance au mal ne représente que l'aspect négatif de cette rénovation dont parle si souvent saint Augustin (3) ; le chrétien doit non seulement se purifier, mais se revêtir de Jésus-Christ, selon le mot de saint Paul.

Ce sont les vertus qui rendent à son âme, image de Dieu, les traits divins effacés par le péché (4) ; c'est par elles que s'établit le règne du bien dans l'homme, et la lutte contre le péché n'est destinée qu'à en préparer le triomphe.

Volontiers l'évêque d'Hippone ramène *les vertus* à la charité, et saint François de Sales, conduisant Philothée et Théotime au sommet de la sainteté par la dévotion et l'amour de Dieu, ne fera que marcher sur ses traces.

Mais ne nous y trompons pas, l'amour provoque l'effort et n'en dispense pas : Augustin ne supprime pas, quoi qu'on en ait dit, les vertus particulières, qui toutes ici-bas exigent une donation active au bien. Il les maintient toutes, bien qu'il les réduise à quelques chefs, avec les anciens philosophes, et s'il tient à les soumettre à la charité, c'est afin de leur assurer par celle-ci une influence plus étendue et plus durable.

Parmi les *moyens de progrès* recommandés par Augustin, la *vie religieuse* tient un rang à part : il l'a lui-même adoptée dès sa conversion et en a main-

---

(1) *Serm: 151*, n. 3.

(2) *Ut humana superbia per humilitatem Dei argueretur ac sanaretur : Enchiridion*, c. 108.

(3) Cf. *De Trinit.*, l. XIV, n. 23.

(4) Le péché marque l'homme à l'image de la bête (*imago pecudis*) (*De Trinit.*, l. XII, n. 16).

tenu les observances jusqu'à sa mort, après y avoir formé un nombre considérable de disciples : il y recommandait l'austérité, le détachement absolu et le travail (1).

Sa charité goûtait les charmes de la vie commune, mais son esprit méditatif le portait à s'y recueillir en vue de l'étude et de la contemplation. Les Saints Livres lui semblaient fournir au moine l'aliment le plus substantiel de son âme, lui apprenant tour à tour à connaître ses devoirs et à s'élever à Dieu pour en contempler les perfections.

Augustin demande qu'on accepte le ministère des âmes quand il est imposé, mais il veut qu'on se réserve avec soin les moyens de jouir encore de Dieu et de la vérité (2).

L'illumination. Ses degrés.

Toute la vie chrétienne est souvent décrite par l'évêque d'Hippone comme une illumination, dès le baptême (3). Les néophytes étaient tous appelés dans l'ancienne Eglise « illuminés », à cause de la foi qu'ils avaient acceptée et dont le baptême était le sceau.

Tout le travail ultérieur de « rénovation » spirituelle devait, aux yeux d'Augustin, aviver encore cet aspect lumineux, soit parce qu'il avait appris de ses maîtres platoniciens à considérer les vertus comme des lumières (*lumina*), soit plutôt parce qu'il les rattachait toutes aux vertus théologales, dont la foi est le principe nécessaire.

Mais ces caractères vont s'accusant à mesure que les passions s'amortissent et que la paix se fait dans l'homme.

Les progrès dans la vertu, tels qu'Augustin les décrit, orientent toujours l'âme vers une certaine « sagesse lumineuse » (*luminosa sapientia*), propre à l'état de perfection. Elle est particulièrement décrite à propos des dons du Saint-Esprit.

Les dons attribués au Messie par Isaïe sont appliqués au chrétien lui-même par le Docteur d'Hippone, et ils ne se développent en lui, pense-t-il, que par degrés : de fait, c'est à leur sujet que le saint expose le plus nettement ses vues sur les progrès de l'âme dans la vie chrétienne.

Le don de crainte répond à ses débuts ; ceux de piété et de force, de conseil et de science, représentent ses progrès ; l'intelligence et la sagesse en sont le couronnement. Un tel sommet est tout irradié de divines clartés ; mais les étapes précédentes, dans la mesure où elles en approchent, éclairent aussi la foi, en même temps qu'elles affermissent la charité. Elles achèvent d' « illuminer » l'âme et la préparent à entrer dans une vie nouvelle, que saint Augustin appelle « vie contemplative ». Ici, l'âme, ayant enfin trouvé Dieu en elle-même, peut s'unir à lui et jouir d'une sorte de repos spirituel.

Comparé à cet état, tout l'effort antérieur de rénovation morale et de recherche peut bien être dit « vie active », dans le sens de vie « simplement » active, non encore transformée par les dons *supérieurs*.

III. — L'union à Dieu trouvé dans l'âme.

Par *vie contemplative* Augustin désigne soit la vie éternelle, soit une anticipation actuelle de la vie éternelle, et c'est en ce deuxième sens que nous l'entendons en cette étude.

(1) Cf. *Epist.* *150* et *211* ; *Serm.* *355* et *356*, etc.
(2) Cf. *De civ. Dei*, l. XIX, c. 19.
(3) Saint Augustin attribue même au Christ une illumination naturelle dont nous n'avons pas à parler ici.

Dans les lumières de la foi et l'élan de la charité, perfectionnées l'une et l'autre par la sagesse, l'âme trouve en elle-même Celui qui y réside à divers titres. Elle est un temple, avons-nous dit, un temple où Dieu habite et peut être perçu. Elle est aussi un ciel, selon une autre métaphore chère à saint Augustin.

Cependant, Dieu n'y est pas encore vu dans son essence, car ici-bas la vie contemplative n'est, et pour un bien petit nombre, qu'une « certaine vision partielle de l'immuable vérité (aperçue) dans un miroir et en énigme » (1). Trois personnages bibliques la symbolisent pour l'évêque d'Hippone : Rachel, dans l'Ancien Testament (2), et, dans le Nouveau, Marie, sœur de Marthe (3), ainsi que saint Jean, l'Apôtre bien-aimé, qui a comme puisé dans la poitrine du Seigneur « le secret de sa divinité » (4).

C'est par la charité, on l'a vu, que Dieu révèle sa présence à l'âme, charité surnaturelle, qui s'appuie sur la foi, mais charité parfaite qui s'épanouit en sagesse. *La sagesse* n'est autre que cette « vertu contemplative » qui caractérise la vie parfaite. Elle ne produit pas toujours les mêmes effets, du moins avec la même intensité. Elle informe sans doute la vie entière, mais c'est dans la prière qu'elle exerce le plus directement son action, et dans la prière contemplative elle-même il convient de distinguer avec soin plusieurs moments, comme le fait saint Augustin.

Il importe, notamment, de ne pas confondre la simple *élévation* à Dieu avec l'*union* à Dieu proprement dite, qui est une vraie grâce mystique de « contemplation », ni avec *le sens des choses de Dieu*, qui en est l'effet (5).

Les élévations à Dieu.

Si toutes les formes de prière conviennent aux parfaits, la prière laudative, celle des *Confessions*, paraît mieux que toute autre appropriée à leur état. Elle se développe souvent chez saint Augustin selon un procédé aussi profond que simple et qui est une vraie méthode de *recueillement actif*, très caractéristique de l'augustinisme (6).

Le saint invite toutes les créatures à s'unir à sa louange, ou plutôt il s'unit lui-même à la louange que tous les êtres rendent à leur Créateur ; il aime à les interroger et il s'élève avec eux jusqu'à Dieu. En même temps, il intériorise sa pensée, afin d'épurer ses affections ; il arrive ainsi aux opérations les plus hautes de l'esprit, en ce sanctuaire où Dieu réside sans y être contenu.

Dès les premières lignes de cette ascension spirituelle s'affirme le rôle essentiel de l'amour : « Je n'en doute pas, j'en ai la certitude, je vous aime, Seigneur. De votre parole vous avez frappé mon cœur et je vous ai aimé. Mais le ciel même et la terre et tout ce qu'ils renferment m'invitent de partout à vous aimer. Ils le disent à tous sans repos, pour que personne ne soit excusable (de l'omettre)...

(1) *De consensu Evangelistarum*, l. I, c. 5.
(2) *Contra Faustum*, l. XXII, c. 52, 57.
(3) *Serm.* *103*, *104*, *169*, *179*, *255*.
(4) *De consensu*, l. I, c. 4.
(5) Nous ne donnons ici que de brèves indications sur ces sujets, que nous avons développés ailleurs, par une analyse méthodique des textes, dans la *Contemplation augustinienne*, ch. I-IX (A. Blot, Paris, 1927), et, d'un point de vue plus synthétique, dans l'étude « Contemplation et raison », publiée par la *Revue de philosophie*, *1930*.
(6) Voir surtout *Confessions*, l. IX, n. 23-26 ; l. X, n. 8-36. Cf. *Enarr. in Ps.* *41*, n. 7.

Mais qu'est-ce que j'aime quand je vous aime ? » (1)

Augustin compare Dieu aux réalités qu'il rencontre d'abord au dehors, puis en lui-même, dans les opérations ordinaires de l'esprit, enfin dans les opérations les plus hautes. En chacun de ces trois degrés, il trouve des vestiges de Dieu et les admire, mais sans tarder il en perçoit l'insuffisance : Dieu n'est point là, il est plus haut.

1. — Les *objets extérieurs*, la terre, la mer, le ciel, les étoiles, lui disent d'abord combien Dieu est beau : « Pour toute question, je les fixai ; leur beauté fut leur réponse. » Cependant leur langage, même interprété par la raison, le laisse trop loin de Dieu : « Je dépasserai donc, s'écrie-t-il, cette force de ma nature et je monterai jusqu'à Celui qui m'a fait. » (2)

2. — Augustin, fermant les yeux du corps, se replie sur lui-même et il trouve d'abord en *son esprit* une infinie diversité d'objets dont le souvenir est conservé : images du monde sensible, groupées, classées ; connaissances acquises innombrables ; monde subtil et délicat des passions et mouvements de l'âme. Quelle richesse, quelle variété dans cette œuvre de Dieu, ces vastes palais de la *mémoire!* Mais cette abondance même est une faiblesse. Dieu ne peut se trouver dans ce flot mouvant, montons plus haut (3) !

3. — Voici en effet, *au centre de cette vie mentale*, quelques points fixes et immuables : l'inclination au bien, au vrai. Ces forces profondes orientent l'homme vers Celui qui est la Vérité, le Bien, et que la foi, complétant la raison, nous révèle comme notre fin. Quelles « saintes délices » que d'y penser et de trouver ainsi, par une forme de notre esprit qui le représente, Celui qui dépasse notre esprit (4) !

Nous voici au terme de l'élévation proprement dite. Les éléments mis en œuvre sont presque tous d'ordre philosophique, et Augustin a bien pu les emprunter au néo-platonisme. Sans doute, la foi n'en est pas absente, loin de là, et même « le sens des choses de Dieu » s'y révèle en certains points intense. Néanmoins l'exercice, dans son ensemble, n'a rien de surhumain. Aussi bien n'est-il qu'une préparation : il aide l'âme à se recueillir. Il n'a de contemplatif que la tendance ; c'est là son vrai mérite, et il est grand.

L'union proprement dite (5).

Bien différente de la partie précédente est la suite de la prière (6), quand Dieu permet à l'âme de le toucher d'un mouvement du cœur (*ictu cordis*) ou plutôt quand il la touche lui-même, selon une autre formule d'Augustin (*tetigisti me*). A l'entretien d'Ostie, ayant reçu cette grâce avec sa mère, il note que, dans cette nouvelle phase, la prière est avant tout une oraison de silence. Dans la première, l'esprit s'appliquait à des objets propres à le rapprocher de Dieu ; ici, tous les êtres créés font silence, permettant à Dieu de parler : « Si, ces paroles dites, après nous avoir élevés à leur Créateur, et si Lui seul nous parle, non par les créatures, mais par Lui-même, si nous entendons sa propre voix, non (pas celle qui est articulée) par une langue de chair, ou par un ange, ou par une nuée, ni (celle qui est représentée) dans l'énigme d'un symbole, mais si nous entendons, sans rien de tout cela, Celui que nous aimons en tout cela, comme de fait nous venons d'y parvenir, en atteignant, dans un [éclair] rapide de la pensée, la Sagesse éternelle transcendante et subsistante, et si, cela se prolongeant et toute autre vue d'un objet inférieur disparaissant, celle-là seule ravit, absorbe celui qui la contemple et l'inonde d'une joie secrète, en sorte que la vie éternelle ressemble à cet instant d'intelligence que nous avions souhaité, tout cela n'est-ce pas la réalisation du mot du Christ : Entre dans la joie de ton Seigneur ? » (*Matth.* xxv, 21.) (1)

Toute surnaturelle, produite par Dieu quand les opérations ordinaires de l'âme sont arrêtées, cette oraison est une vraie grâce d'union à Dieu. Elle consiste dans un acte d'amour, réalisée qu'elle est par un mouvement du cœur (*ictu cordis*) : le cœur désigne, dans la langue de saint Augustin, l'âme spirituelle en tant qu'elle produit des actes d'amour. De fait, nous avons vu que c'est par la charité que Dieu révèle sa présence à l'âme en qui il habite ; par elle il se fait en quelque manière « sentir », et c'est ici éminemment que se réalise cette grâce.

Si large que soit d'ailleurs la part de la charité dans une telle union, elle n'exclut pas la vue de la vérité : elle a, bien au contraire, pour but de conduire le fidèle dans cette région d'inépuisable abondance où la Sagesse increée nourrit Israël « du pain de la vérité » (2).

D'ailleurs, le même cœur qui s'unit à Dieu par l'amour est aussi celui qui le voit, selon la promesse du Christ : *Beati mundo corde, quoniam ipsi Deum videbunt.* Sans doute, ici, l'âme fait silence, mais Dieu a les moyens de projeter sa lumière dans l'esprit, indépendamment des opérations communes de celui-ci.

C'est dans une *joie spirituelle* intense que s'opère cette union surnaturelle, effet d'une touche divine. Les douleurs trop réelles de son exil n'empêchent pas le vrai fidèle d'être « saisi par le désir des eaux vives, c'est-à-dire de la saveur intérieure de Dieu, afin d'élever son âme au-dessus d'elle-même pour toucher ce qui lui est supérieur, de traverser en l'admirant le tabernacle [de l'âme] pour atteindre la maison de Dieu, et, conduit par la douceur de la voix intérieure [qui parle] à l'intelligence, de mépriser tout bien extérieur, pour se laisser ravir par ceux du dedans » ; cette joie féconde, Augustin

---

(1) *Confess.*, l. X, n. 8.
(2) *Ibid.*, n. 8-11.
(3) *Ibid.*, n. 12-28.
(4) *Ibid.*, n. 29-37.
(5) Voir une description plus complète de cette grâce dans l'article signalé de la *Revue de philosophie* (sous le titre « La contemplation »).
(6) Certains auteurs étendent beaucoup la part du néo-platonisme. Mlle Marie Comeau, après avoir cité divers textes des *Tractatus* sur saint Jean, conclut : « Le Docteur d'Hippone ne se rend pas compte qu'il est ici beaucoup moins inspiré par le christianisme que par le néo-platonisme. » (*Recherches de science religieuse*, 1930, p. 24.) On se résignera difficilement à voir ainsi réduite l'inspiration chrétienne de l'une des œuvres les plus chrétiennes de saint Augustin. Aussi bien n'est-ce pas nécessaire. Sans identifier les élévations et l'oraison infuse, grossière confusion que nous n'avons jamais faite, on doit reconnaître que le même texte (chapitre ou sermon) peut contenir, *après* l'élévation, une description (sommaire) d'oraison infuse : le cas d'Ostie est clair ; il y en a d'autres. A cause des traits communs qu'elle a avec celle-ci, nous considérons comme son effet et son prolongement une *sagesse active* dont le caractère surnaturel est évident et qui est très sensible dans les derniers livres des *Confessions*, où elle est même décrite ; elle est l'âme de l'augustinisme. Grâce à elle, un souffle chrétien puissant peut animer des élévations *matériellement* néo-platoniciennes et déjà bien modifiées par la doctrine chrétienne sur le rôle du Christ et de la grâce, ainsi que par la fin surnaturelle proposée à l'homme.

(1) *Confess.*, l. IX, n. 25.
(2) *Confess.*, l. IX, n. 24.

la connaît, et il s'écrie : « Voici que nous avons joui d'une certaine douceur intérieure et dans la pointe de l'esprit nous avons pu voir, mais dans un furtif éclair, quelque chose de l' [Etre] immuable. » (1)

L'évêque d'Hippone propose à ses fidèles, en un de ses plus beaux sermons, ces fruits de son expérience religieuse (2). Après les avoir élevés à Dieu selon sa méthode d'intériorisation progressive, il leur montre la divine Sagesse se faisant toucher, goûter par l'âme dans laquelle elle réside, sans se confondre avec elle, grâce qui, pour n'être pas extraordinaire (3), n'en représente pas moins un sublime idéal, privilège des saints. Une telle grâce peut être brève ; elle se prolonge dans ses effets.

Effets de l'union, sens des choses de Dieu.

L'âme qui, par la charité et la sagesse, a été unie à Dieu présent en elle, se laisse docilement conduire par lui. Elle l'a « trouvé » en elle-même, mais bien distinct et supérieur, résidant à ce titre au-dessus d'elle (4). « Voilà où se trouve la maison de mon Dieu, au-dessus de mon âme ; c'est là qu'il habite, c'est de là qu'il me regarde, qu'il m'a créé, qu'il me gouverne, qu'il me conseille, qu'il m'excite, qu'il m'appelle, qu'il me dirige, qu'il me conduit, qu'il me ramène au but. » (5) Tout cela ne se réalise bien que pour le parfait, qui juge de tout selon Dieu, d'après un mot cher à saint Augustin (6).

La sagesse qui lui a infusé le « sens de Dieu » dans la prière, la contemplation, lui donne « le sens des choses de Dieu » (7) dans l'action. Toute l'activité de l'homme peut en être pénétrée.

Les *élévations* par lesquelles l'âme « cherche » Dieu puisent dans ce « sens » surnaturel un élan, une facilité, une profondeur qui révèlent le doigt de Dieu : elles deviennent, sous une forme active, de vraies contemplations, et mainte page d'Augustin en fournit un splendide modèle.

Alors, les créatures n'expriment pas seulement Dieu ; elles chantent, elles crient ses louanges (8).

Dans l'*étude*, surtout celle des vérités révélées, le sens des choses de Dieu, soutenu par une charité lumineuse, ouvrira des horizons nouveaux, en même temps qu'il mettra l'esprit et le cœur en garde contre des écueils dangereux ; rien n'explique mieux la prodigieuse fécondité de la plume d'Augustin, la hardiesse de ses vues et la sûreté de sa règle de foi, qui l'a toujours maintenu dans l'orthodoxie ecclésiastique la plus rigoureuse.

La maxime célèbre dans laquelle il a condensé toute sa doctrine spirituelle, *Dilige et quod vis fac* (9), trouve dans la même sagesse active le correctif qui préviendra les abus possibles, sans aucunement soustraire le parfait, sous les lumières de l'Esprit-Saint, à la souveraine influence de la reine des vertus.

---

(1) *Enarr. in Ps, 41*, n. 9-10.
(2) On trouve de nombreuses allusions à ces mêmes grâces dans les autres *Enarrationes* sur les psaumes ou dans les *Tractatus* sur l'Evangile de saint Jean.
(3) Il ne s'agit pas d'une vision directe de l'essence divine, mais d'une perception par la sagesse. Voir l'article cité de la *Revue de philosophie*.
(4) Dieu reste *« in seipso »*, malgré sa présence dans les créatures. Voir ci-dessus col. 283.
(5) *Enarr. in Ps. 41*, n. 8.
(6) *Confess.*, l. XIII, n. 22-32.
(7) J. Martin, *La doctrine spirituelle de saint Augustin*, p. 207.
(8) *Confess.*, l. X, n. 9.
(9) *In Ep. Ioan.*, VII, n. 8

Fruit de la charité, le sens des choses de Dieu poussera le parfait aux *initiatives* les plus heureuses en faveur du règne de Dieu : tel est sans doute le principe secret des œuvres réalisées par le grand Docteur lui-même : lutte courageuse et tenace qui l'a dressé, de sa conversion à sa mort, contre toutes les formes de l'erreur ; écrits d'apologétique et méditations profondes du théologien ; innombrables lettres et traités, prédications presque quotidiennes ; toute cette activité puissamment tendue vers le triomphe d'une cause divine ne s'explique bien que par l'influence d'une sagesse supérieure, dont la source est en Dieu.

La vie apostolique témoigne de l'excellence de la vie intérieure qui la soutient. Saint Augustin ne fut à ce point Docteur et apôtre que parce qu'il fut un vrai maître spirituel.

Louvain, le 25 juillet 1930.

F. Cayré, A. A.

Le converti.

Les opinions.

La conversion d'Augustin est devenue, depuis cinquante ans, un problème historique en France, en Allemagne, en Angleterre ; elle a donné lieu à des appréciations divergentes.

A prendre dans les grandes lignes les solutions émises par les critiques, on peut établir parmi eux une gauche, un centre et une droite.

La gauche, formée en grande partie par des protestants, témoigne à l'égard du récit des *Confessions* une méfiance absolue. Elle se refuse à les considérer comme un document qu'on doive accepter sans réserves. Les *Confessions* attribueraient au catéchumène de 386 des idées et des sentiments qui datent en réalité de 400, elles commettraient plus ou moins sciemment « une anticipation ». Seules, les œuvres contemporaines de la conversion, *Contra Academicos, De Vita beata, De Ordine, Soliloquiorum libri, de Immortalitate animae*, auraient une valeur documentaire pour fixer la mentalité du prétendu converti.

L. Gourdon (1), par exemple, écrit que la phase chrétienne s'ouvre en 390 avec le *De vera religione* et que la conversion est close, en 400, avec la rédaction des *Confessions*.

Prosper Alfaric (2) conclut que, au point de vue moral aussi bien qu'intellectuel, c'est au néoplatonisme qu'Augustin s'est converti plutôt qu'à l'Evangile.

Alfred Loisy (3) approuve la thèse de Prosper Alfaric.

A l'aile droite des critiques prennent place les conservateurs. Ils ne sont pas tous conservateurs par préjugé. Si dans leurs rangs il se rencontre des traditionalistes étroits, obstinés, il n'y manque pas des esprits avisés, doués d'une saine et libre critique, qui, après une révision consciencieuse des pièces du procès, s'en tiennent à la substance des jugements du passé.

Les *Confessions* ne seraient donc pas seulement un document psychologique d'un poignant intérêt, mais aussi un document historique d'une valeur incontestable. On ne serait pas fondé à leur opposer les *Dia-*

---

(1) *Essai sur la conversion de saint Augustin*. Thèse de la Faculté théol. protestante de Paris, 1900.
(2) *L'évolution intellectuelle de saint Augustin*. Thèse présentée à la Faculté des lettres de l'Université de Paris. 1918.
(3) *Revue critique*, avril 1919.

logues écrits au lendemain de la conversion. Les *Confessions* et les *Dialogues*, avec des diversités que réclamaient les genres et les circonstances, nous offriraient l'image d'un converti sincère, d'un chrétien qui a incliné sa tête orgueilleuse sous l'humble joug de Jésus-Christ, et qui s'est libéré des emprises des sectes et des écoles pour adhérer aux disciplines de l'Eglise catholique.

Ainsi Georges Legrand (1) n'admet qu'une différence de langage entre les *Dialogues* et les *Confessions*.

Ainsi Mgr Batiffol (2) démontre que l'ouvrage de saint Augustin, *De Utilitate credendi*, exclut toute distinction entre son évolution philosophique et sa conversion religieuse.

Paul Monceaux (3) et P. de Labriolle (4) se montrent, eux aussi, favorables à l'historicité des *Confessions*. Ce dernier concède cependant que plus d'une affirmation des *Confessions* appelle un contrôle et une mise au point.

Hélène Gros (5) a résumé excellemment toute cette controverse. Elle fait une judicieuse critique des opinions nouvelles et confirme par des raisons persuasives l'explication traditionnelle.

Le centre, par définition, concilie les deux extrêmes. Augustin serait à la fois chrétien et philosophe. Sa sincérité serait indiscutable, mais son attitude et ses goûts d'esprit ne laisseraient pas de surprendre, surtout après le changement radical que racontent les *Confessions*.

Gaston Boissier a exposé dans *La fin du paganisme* cette opinion intermédiaire et l'a finement nuancée. « Puisque les deux personnages diffèrent entre eux, pouvons-nous savoir, du pénitent ou du philosophe, lequel est le véritable ? Peut-être convient-il de répondre qu'ils sont vrais tous les deux. Saint Augustin se trouvait à un de ces moments où, suivant le mot du poète, on sent plusieurs hommes en soi. Sa conversion était trop récente pour que ses sentiments nouveaux eussent tout à fait effacé ses anciennes habitudes. Dans cette âme toute frémissante de la lutte qu'elle venait de soutenir, le pénitent l'avait définitivement emporté, mais le philosophe vivait encore. C'est lui surtout qu'on retrouve dans les *Dialogues*. Comme il voulait les faire paraître et qu'il espérait même en tirer quelque gloire, il les a un peu accommodés au public auquel ils étaient destinés... Soyons sûrs que la philosophie tenait encore beaucoup de place dans ses études, il se l'est reproché plus tard ; mais au moment où nous sommes, il n'était pas si scrupuleux et s'y abandonnait sans remords (6).

Non seulement le néo-platonicien, mais aussi le rhéteur épris des belles-lettres auraient continué de vivre dans Augustin au préjudice du chrétien. A Cassiciacum, on se livre encore à l'étude. « Mais voici qui est fait pour nous surprendre, remarque Gaston Boissier, cette étude n'est pas uniquement celle des Livres Saints, la seule, à ce qu'il semble, qui dût convenir à un pénitent. Dans le tableau qui nous est tracé de l'emploi des journées à Cassiciacum, il n'est guère question que de sciences profanes, surtout de la rhétorique et de la grammaire. Nous voyons qu'on y lit avec le plus grand soin les auteurs classiques, une fois on explique tout un livre de Virgile avant le dîner, et on achève les autres les jours suivants. Il semble vraiment qu'Augustin ne fasse autre chose que de continuer, pour quelques élèves de choix, son métier de professeur. Cependant il nous dit qu'il en était bien las, bien ennuyé, pendant les derniers mois de son séjour à Milan, qu'il lui tardait de descendre de cette chaire qu'on le félicitait d'occuper, et que, quand le terme de l'année scolaire fut venue, il avait été heureux d'annoncer aux magistrats qu'ils auraient à se pourvoir « d'un autre vendeur de paroles ». Si les exercices de l'école lui paraissaient si futiles, s'il a mis tant d'empressement à les fuir, on a grand'peine à comprendre que le premier usage qu'il fait de la liberté, dès qu'il l'a reconquise, consiste à reprendre des occupations pour lesquelles il vient de témoigner tant de dégoût. » (1)

(1) « Saint Augustin au lendemain de sa conversion » : *Revue néo-scolastique*, 1911.
(2) « Autour du *De Utilitate credendi* » : *Revue biblique*, janvier-avril 1917.
(3) *Journal des savants*, nov.-déc. 1920.
(4) Saint AUGUSTIN, *Confessions*. Préface 1925.
(5) *La conversion de saint Augustin*. Editions de la vie *spirituelle*. 1928.
(6) T. I, l. III, c. IV.

Conversion morale incontestable.

L'étonnement de Gaston Boissier nous étonne. La conduite d'Augustin n'est pas si étrange qu'il le laisse entendre. Les occupations littéraires et philosophiques auxquelles Augustin se livre à Cassiciacum ne sont pas incompatibles, ni même malaisément conciliables avec l'état d'âme que suppose une conversion.

Un point qu'il faut d'abord mettre hors de cause, c'est la nouvelle moralité de sa vie. On ne peut douter que sous ce rapport un changement important ne se soit produit : le présent ne ressemble en rien au passé.

L'évolution de son âme ne nous est pas seulement attestée par les phrases ardentes des *Confessions ;* elle est un fait historique, sa vie à Cassiciacum l'affirme et le démontre.

Avant de donner son assentiment au christianisme, il aspirait déjà à consacrer toutes ses forces et toutes ses heures à l'unique recherche de la vérité et à être, dans toute l'étendue du mot, un philosophe, un amant de la sagesse. Mais le courage lui avait manqué longtemps pour réaliser son noble projet. Le courage, il l'avait maintenant trouvé.

Il avait d'abord renoncé à ce qu'il appelle les espérances du siècle : « J'avais pris en déplaisance la vie que je menais dans le siècle ; elle était pour moi un fardeau, maintenant que mes passions de naguère, *mon appétit d'honneurs et d'argent* ne m'excitaient plus à supporter une si lourde servitude. » (2)

N'était-il pas volontairement descendu de la chaire publique qu'il occupait avec éclat ? N'avait-il pas sacrifié un traitement important et assuré ? Ne s'engageait-il pas, au point de vue matériel, dans un avenir médiocre, incertain ?

Quelque chose l'avait retenu plus opiniâtrément que les considérations de la gloire et de la fortune, et lui-même nous en fait l'humble aveu : « Le lien qui m'attachait encore étroitement, c'était le désir d'une femme. Il est vrai que l'Apôtre ne défendait pas le mariage, tout en recommandant un état meilleur et en souhaitant à tous les hommes d'être ce qu'il était lui-même. » (3)

Il avait premièrement renoncé à une longue liaison d'où était né Adéodat, mais c'était pour des motifs qui n'étaient pas purement religieux. « La personne avec laquelle je vivais m'ayant été arrachée

(1) *Ibid.*
(2) *Conf.*, l. VIII, c. 1.
(3) *Conf.*, l. VIII, c. 1.

pour ne pas nuire à mon mariage, mon cœur, qui lui était attaché, était meurtri et blessé, et traînait partout sa sanglante blessure. » (1)

Obligé d'attendre deux ans que sa fiancée ait atteint l'âge nubile, il s'avoue impuissant à contenir ses passions et noue lamentablement avec une concubine des liens tout charnels et provisoires.

On sait comment, dans le jardin de Milan, à l'appel mystérieux d'une voix céleste et au prix d'un effort violent qu'il a raconté dans des lignes immortelles, il brisa la double chaîne qui l'attachait encore à l'habitude d'une insatiable concupiscence qui l'entraînait et le torturait (2).

« A l'instant, écrit-il, nous allons trouver ma mère et nous lui disons notre dessein (celui d'Alype et le sien), elle s'en réjouit. Nous lui racontons comment cela est arrivé, elle exulte, elle triomphe. Et elle vous bénissait, ô vous qui pouvez faire bien plus que ce que nous demandons et concevons, car vous lui aviez bien plus accordé en moi que ne vous avaient demandé ses gémissements et ses larmes touchantes. Vous m'aviez si pleinement ramené à vous que je ne cherchais plus d'épouse, que j'abdiquais toute espérance dans le siècle... Et son deuil était changé par vous en une joie bien plus abondante qu'elle n'y avait compté, bien plus vive et plus pure encore que celle qu'elle espérait des petits enfants nés de ma chair. » (3)

Ce changement moral est un fait indiscutable. Il est définitif : ni les écrits ni la vie d'Augustin, même dans les mois qui suivirent immédiatement, ne décèlent aucune trace d'inconstance ni de regret ; il est radical : il atteint ce que le christianisme appelle la perfection évangélique ; il est religieux : il est tout pénétré de la pensée de Dieu et il s'accompagne, comme en font foi les *Dialogues* composés à Cassiciacum, de prières et d'actions de grâces. Que lui manque-t-il pour mériter le nom de conversion ?

Droit d'enseigner la philosophie.

On a quelque honte d'insister. Oui, dit-on, mais reste l'esprit, restent le goût et l'étude des belles-lettres, de la grammaire et surtout de la philosophie. A Cassiciacum en particulier, après ce qu'on appelle sa conversion, Augustin continue de fréquenter Virgile et Platon, et ce avec plaisir. Or, la conversion est avant tout un changement de l'esprit, de ses inclinations, de ses habitudes.

Que veut-on dire ? Que le christianisme, pour parler de la philosophie qui est principalement en jeu, rejette de son sein les philosophes, comme Platon bannissait les poètes de sa cité ? Un chrétien ne pourrait être philosophe ? C'est la vieille thèse de l'incompatibilité entre la raison et la foi. Il est clair que nous ne l'acceptons pas. Le philosophe ne jouit pas par définition d'un pouvoir sans limites ; de même qu'il est borné de tous côtés par les sciences, rien n'empêche qu'il ne le soit aussi par une doctrine supérieure, par une révélation de Dieu. Sous cette réserve parfaitement conforme à la raison, Augustin catéchumène est en droit de philosopher, comme tous les chrétiens.

Veut-on dire qu'à Cassaciacum, à Rome ou à Hippone, Augustin professa une philosophie en contradiction avec les données de la foi catholique ? Il n'était pas assurément, aux premiers jours de sa conversion, le théologien et l'exégète qu'il fut plus tard. Qui lui en fera un grief ? Voici la réalité.

(1) *Conf.*, l. VI, c. XV.
(2) *Conf.*, l. VI, c. XII.
(3) *Conf.*, l. VIII, c. XII.

Sur la fin de sa vie, il révisa scrupuleusement tous ses écrits et il publia deux livres de *Rétractations*. Y condamne-t-il en bloc les œuvres composées soit la veille soit le lendemain de son baptême, comme entachées du péché de philosophie ou foncièrement contraires à la doctrine chrétienne ? Non, il y relève des erreurs secondaires ou des entraînements de pensée et de style qui ont échappé à sa plume de néophyte.

A propos des *Académiques*, il désapprouve bien les éloges excessifs qu'il a décernés à Platon, aux Platoniciens et aux Académiciens. Cependant le livre lui paraît assez orthodoxe pour que, dans le traité de la *Trinité*, il en recommande la lecture comme un remède efficace aux esprits qui souffriraient du mal du scepticisme. « Contre les Académiciens, qui prétendent que l'homme ne peut rien connaître, j'ai écrit trois livres au début de ma conversion ; celui qui pourra et voudra les lire ne sera plus ébranlé par les arguments qu'ils ont accumulés contre la possibilité d'arriver à la vérité. » (1) Il nous confie encore, dans les *Rétractations*, qu'il s'est appliqué à dessein à cette étude ; la doctrine de désespoir, qui place la vérité hors des prises de l'intelligence, ne laissait pas de le troubler quelquefois, car le converti n'est pas à l'abri des tentations. Délibérément il l'examine une dernière fois pour s'en dégager tout à fait, et il y réussit, *quod miserante atque iuvante Domino factum est* (2). Nous disons qu'à côté de l'intelligence la volonté joue un rôle dans l'adhésion de l'âme à la foi surnaturelle. La démarche d'Augustin, achevant délibérément de ruiner dans son esprit le crédit des Académiciens, est bien celle d'un philosophe qui est résolu à devenir un ferme croyant.

Dans la *Vie heureuse*, Monique prend part à la conversation. Que savait-elle de la philosophie ? Pourtant Augustin, ravi de ses paroles, s'écrie : « Mère, tu viens d'atteindre la cime de la philosophie ! » (3) Et à la fin du dernier entretien, après qu'Augustin a confessé la Trinité, Monique, dans un élan de dévotion, entonne l'hymne de saint Ambroise :

Fove precantes, Trinitas,

et elle ajoute : « Telle est sans aucun doute la vie heureuse, qui est la vie parfaite, à laquelle peuvent nous conduire promptement une foi solide, une vive espérance, une ardente charité, comme nous en avons la confiance. » (4) Voilà bien des paroles qui rendent un son chrétien. Augustin est le premier à y applaudir.

Dans les dialogues sur l'*Ordre*, il a glissé un éloge de Pythagore qui lui paraît excessif au moment où il rédige les *Rétractations*. Il ne voudrait pas que l'exagération de sa louange donnât le change sur la pensée profonde qu'il professait au moment même où sa plume la trahissait dans l'entraînement de la composition, car déjà, à cette date, il répudiait les erreurs de Pythagore, et il les tenait pour nombreuses et capitales : « *Nec illud placet, quod Pythagori philosopho tantum laudis dedi, ut qui hanc audit vel legit possit putare, me credidisse nullos errores esse in Pythagorica doctrina, cum sint plures iidemque capitales.* » (5)

Les *Soliloques* débutent par une prière magnifique, où la philosophie et la foi entrelacent amica-

(1) *De Trin.*, l. XV, c. XII.
(2) *Retract.*, l. I, c. I.
(3) C. II.
(4) *De vita beata*, c. IV.
(5) *Retract.*, l. I, c. III.

lement leurs plus hautes pensées. Il développe ensuite les sujets qu'il aime et qui le passionnent : la sagesse, Dieu, l'âme, son bonheur, son immortalité : « *Scripsi etiam duo volumina secundum studium meum et amorem.* » (1) Ces sujets sont ceux que nous appelons aujourd'hui les préambules de la foi, ce sont les vérités rationnelles sur lesquelles repose la révélation divine, un domaine qui s'offre naturellement aux explorations d'un philosophe désireux d'affermir sa croyance.

Dans les *Rétractations* il corrige quelques phrases malheureuses des *Soliloques*, mais dans l'ensemble l'ouvrage ne lui paraît pas contredire l'enseignement de la foi. Il se sentait déjà, à cette époque, libre de l'emprise de ses anciens maîtres du paganisme, il garde de sa philosophie d'hier tout ce que sa foi d'aujourd'hui ne réprouve pas ; il est chrétien par le fond de l'esprit, s'il ne l'est pas encore par le baptême.

Non, il n'est pas exact de dire, comme certains, qu'à Cassiciacum Augustin est bien plus philosophe que chrétien, ou à peine chrétien mais surtout philosophe.

Devoir d'enseigner la philosophie.

Ne peut-on pas dire qu'à Cassiciacum il avait non seulement le droit de continuer à faire de la philosophie et des belles lettres, mais qu'il en avait le devoir et comme un devoir d'état.

Dans la villa que son ami, Verecundus, avait mise à la disposition jusqu'au jour du baptême, nous voyons Monique qui s'occupait du ménage. « Elle prenait soin de nous, dit Augustin, comme si nous eussions tous été ses enfants, et elle nous servait comme si chacun de nous eût été son père. » Nous y voyons aussi le jeune Adéodat, son fils ; Alype, l'ami de cœur, son compagnon sur tous les chemins, ceux de l'erreur et de la vérité ; trois parents, Navigius, Rusticus et Lastidianus. Nous y voyons enfin deux jeunes gens : Licentius et Trygetius.

Licentius était le fils de ce Romanianus, son généreux Mécène de toujours. Il faut lire au second livre des *Académiques* les effusions de sa fervente gratitude à l'égard de Romanianus. Je n'en citerai que ce passage : « Si je jouis aujourd'hui de tout ce loisir ; si j'ai pu, brisant les liens des désirs superflus, prendre mon vol ; si, déchargé du poids mort des inquiétudes, je respire, je reviens à moi-même et me retrouve ; si de toutes mes forces je cherche la vérité, si j'ai l'espoir d'arriver à la suprême sagesse, c'est toi qui m'as encouragé, toi qui m'as excité, c'est toi qui as tout fait. » (2)

Licentius avait suivi les leçons publiques d'Augustin à Milan, il avait ensuite accompagné son maître dans la solitude de Cassiciacum pour profiter jusqu'au bout de son enseignement. « C'était, nous dit M. Louis Bertrand dans la vie de saint Augustin, un franc païen, et je crois qu'il le resta toute sa vie, malgré les exhortations d'Augustin et celles du doux Paulin de Nole, qui le chapitrait en prose et en vers. Gros mangeur et gros buveur, il faisait pénitence à la table plutôt frugale de sainte Monique, mais quand la fièvre de l'inspiration s'emparait de lui, il en oubliait le boire et le manger, et dans sa soif poétique il aurait tari — nous dit son maître — toutes les fontaines de l'Hélicon. Licentius versifiait avec passion... A Cassiciacum, sous les yeux indulgents d'Augustin, l'élève mettait en vers la romanesque aventure de Pyrame et de Thysbé. Il

(1) *Retract.* l. I, c. IV.
(2) *Contra Acad.* l. II, c. II.

en déclamait des morceaux devant les hôtes de la villa, car il avait une belle voix sonore. Puis il plantait là le poème commencé, et subitement il s'éprenait de tragédies grecques, auxquelles, d'ailleurs, il ne comprenait rien : ce qui ne l'empêchait pas de rompre la tête à tout venant. Un jour, c'étaient les chants d'Eglise, alors dans toute leur nouveauté, qui l'enthousiasmaient ; ce jour-là, du matin au soir, on entendait Licentius chanter des cantiques. »

Nous connaissons moins Trygetius. Il était entré dans l'armée, nous dit Augustin, pour dissiper l'ennui que lui avaient laissé ses premières études, mais le métier militaire n'avait pas éteint ses ardeurs intellectuelles et il l'avait quitté pour assouvir auprès d'Augustin sa faim de savoir (1). Nous savons aussi qu'il était païen, comme Licentius.

Or, c'est principalement en vue de ces deux élèves qu'est établi, si j'ose parler de la sorte, le programme d'études de Cassiciacum, car les *Dialogues* ne sont que des exercices de haute scolarité. A de jeunes païens qui lui demandaient des leçons de philosophie et de littérature, Augustin allait-il imposer des thèmes évangéliques auxquels ils n'étaient pas préparés ? Ils eussent fait de médiocres auditeurs pour des conférences de piété ou de théologie.

Augustin leur enseigne donc la philosophie. Mais quelle philosophie ! dirons-nous. Si élevée, si noble, si profonde et dans l'ensemble si chrétienne !

Devant ces disciples païens il déblaye la route qui conduit au Maître suprême, à Jésus-Christ, en jetant bas l'élégant et commode dilettantisme des Académiciens. Il leur démontre qu'ils ont une âme immortelle, qu'ils sont faits pour une béatitude spirituelle. Dieu surgit partout, au point de départ, aux carrefours, au terme des raisonnements. De temps à autre Jésus-Christ montre discrètement son visage, et la foi, l'espérance, la charité viennent offrir leurs services à ces cœurs perplexes.

D'une telle philosophie déduire qu'Augustin n'est pas encore chrétien, ce serait un monstrueux illogisme.

Sans doute il lui manque encore le baptême pour que le vieil homme fasse place entière au nouveau. Il écrivait du baptême quelque temps après l'avoir reçu : « *Et illo sacrosancto lavacro inchoatur innovatio hominis, ut proficiendo perficiatur, in aliis citius, in aliis tardius.* » (2) Cette renaissance spirituelle s'opéra pour lui au printemps de 387 par le ministère de saint Ambroise. Ni les textes, ni l'histoire, ni la psychologie ne permettent de fixer sa conversion à une époque plus tardive, comme le font certains critiques modernes, protestants ou rationalistes, à moins d'épiloguer sur le sens du mot conversion. Ce qui est vrai, c'est que le baptême fut pour lui l'aube d'une totale rénovation de son âme, *et illo sacrosancto lavacro inchoatur innovatio hominis*, qu'à partir de ce jour béni il avança dans la lumière et la vertu, *ut proficiendo perficiatur*, que chez lui le progrès fut rapide, *in aliis citius*, que conduit par la main de la Providence il devint moine, prêtre, évêque, maître universel dans la doctrine sacrée, que jamais inférieur aux tâches qui lui incombèrent il les honora toutes par son savoir et sa sainteté, et qu'il apparaît dans l'histoire comme l'un des personnages les plus transcendants de l'Eglise catholique.

FÉLICIEN VAN DEN KORNHUYSE,
A. A.

(1) *Contra Acad.*, l. I, c. I.
(2) *De moribus Eccl. cath.*, l. I. c. CXXXV.

Les Augustins en France

Ce n'est point un historique complet de l'établissement et du développement de l'Ordre augustinien en France que nous prétendons donner ici, mais simplement quelques notes destinées à éclairer la liste des couvents que nous avons dressée (1).

Débuts de l'Ordre. L'Union de 1256.

Saint Augustin fonda à Tagaste dans sa maison familiale, en 391, une communauté de religieux et une communauté de religieuses dont sa sœur fut supérieure. C'est pour cette communauté de femmes qu'il rédigea sa règle en 423. Plusieurs autres communautés religieuses se formèrent par la suite en Afrique, suivant ces deux premières. Ces communautés ne constituaient pas une Congrégation.

N'oublions pas toutefois que, dès le Ve siècle, les moines d'Afrique menaient la vie commune et se vouaient à une pauvreté parfaite. Ils vénéraient saint Augustin comme leur père et la communauté d'Hippone comme leur mère. Mais, je le répète, ils ne formaient pas un corps réuni par des liens de subordination mutuelle, en un mot, ils ne composaient pas une Congrégation, d'autant plus que les observances variaient de monastère à monastère (2).

Au commencement du XIIIe siècle, saint Dominique fonda l'Ordre des Frères prêcheurs, à qui il donna la règle de saint Augustin. Saint François d'Assise établit l'Ordre des Frères mineurs. Ce furent les deux premiers grands Ordres dans l'Eglise.

En dehors de ces deux Congrégations il existait plusieurs communautés d'Ermites ayant des règles diverses ou même n'en ayant aucune, différents de coutumes, d'observances et d'habits.

La diversité introduite, dit Pierre de Sainte-Hélène, dans l'Ordre des Ermites de Saint-Augustin pendant six ou sept siècles allait attirer un désordre et une confusion extrêmes si les Souverains Pontifes n'y eussent pourvu avec prudence et avec autorité ; plusieurs compagnies faisaient bande à part, il y avait quantité de Congrégations différentes en habillements, en cérémonies et en mœurs, sous la même règle ; les capuchons ronds et pointus, les manches larges et étroites, la couleur blanche et la noire, la barbe longue et coupée, les sandales et les souliers étaient en usage suivant la piété ou l'humeur d'un chacun ; il était à craindre que les altérations extérieures ne vinssent enfin attaquer l'intérieur et les fondements de la religion. Les Pontifes inspirés d'en haut, même par révélation à ce qu'on dit, résolurent d'établir l'uniformité dans l'assemblage de tous ces membres en un seul corps. Ce dessein fut contesté et l'exécution en fut difficile (3).

C'est Alexandre IV qui le 1er mars 1256 réalisa cette union. Sur son désir, des représentants de la plupart des sociétés d'ermites se réunirent en chapitre général. Sa bulle du 2 mai 1256 sanctionna les décisions de ce chapitre.

Le chapitre avait établi quatre provinces : Italie, France, Espagne et Allemagne.

(1) Cf. études de M. Gaston-Réginald Chaplot, dans la *Science historique* (février, avril et juin 1930), de M. J. Deslandes, dans la *Vie Augustinienne* (mai-juin 1930), et du R. P. Nicolas Merlin, O. E. S. A., dans la *Vie Augustinienne* (mars-avril 1930).

(2) G.-R. Chaplot, *Science historique*, févr. 1930, pp. 36-7.

(3) Pierre de Sainte-Hélène, *Abbrégé de l'histoire des religieux Ermites déchaussés*, 1658, p. 89.

L'Ordre en France.

Les « Grands Augustins ». Les « Petits Pères ».

On trouve des Augustins installés à Paris dès 1259. Etablis d'abord au faubourg Montmartre (entre la rue Montmartre, la rue Jussienne, la rue des Vieux-Augustins et la rue Soli), d'où ils passèrent au Chardonnet à l'emplacement occupé plus tard par le collège du cardinal Lemoine (la rue des Chantiers a été percée sur l'emplacement de ce collège). En 1293 ils passèrent sur les bords de la Seine, au lieu appelé maintenant Quai des Grands-Augustins. Ils ne quittèrent ce couvent qu'à la Révolution.

Cette maison des Grands-Augustins n'appartenait pas à la province, elle était dite « maison générale », parce qu'elle relevait de l'autorité du R. P. prieur général. Il y avait en France trois autres maisons générales : Toulouse, Montpellier et Avignon.

Le grand couvent de Paris servait de collège pour tous les religieux faisant leurs études à Paris.

Gilles de Rome, ancien précepteur de Philippe le Bel, fut le premier des Augustins qui enseigna en Sorbonne avec presque autant d'éclat que saint Thomas et saint Bonaventure. Il fut le cinquième prieur général des Augustins. Nommé à l'archevêché de Bourges, il donna sa démission de prieur général. Il mourut en 1316 et fut enseveli au grand couvent.

De cette première province de France furent successivement formées quatre autres provinces : celles de saint Guillaume, de Toulouse et d'Aquitaine, de Narbonne-Bourgogne et de Provence.

Les limites de ces provinces varièrent plus ou moins. Les cartes placées à la fin de cette étude montrent leur étendue et l'emplacement de leurs diverses maisons en 1659.

Les papiers de la Commission des Réguliers de 1768 ajoutent à ces cinq provinces celles de la Flandre française et d'Alsace, que les conquêtes de Louis XIV donnèrent à la France.

Vers 1595, les Augustins réformés ou déchaux appelés aussi Petits Pères (1), déjà fondés en Espagne et en Italie, s'établirent en France à Villar-Benoît en Dauphiné, sous la direction du P. François Amet, et en même temps à Bourges, sous celle du P. Stéphane Rabache, et formèrent trois provinces : Paris, Provence et Dauphiné.

Ces dix provinces possédaient à ce moment (1768) 157 couvents, dont 123 pour les Grands Augustins et 34 pour les Augustins Réformés.

Ce développement de l'Ordre augustinien en France, dû souvent à la faveur des rois, a pu faire dire à Pierre de Sainte-Hélène dans son *Abbrégé de l'histoire des religieux Ermites déchaussés* (1658) : « Les vénérations que ce royaume de France a eues pour saint Augustin et pour son Institut me permettent de lui donner le nom de *très augustinien.* »

La « Commission des Réguliers » et les Augustins.

La Commission des Réguliers fut nommée en 1766, elle opéra pendant 25 ans.

En 1771, elle s'occupa des Augustins et supprima 41 maisons augustiniennes, 34 des Grands Augustins et 7 des Augustins Réformés.

Charles Gerin, dans la *Revue des questions historiques* (t. 21, janv. 1877), parlant du travail de cette Commission à propos des Augustins, écrit : « Je ne

(1) Cette appellation leur aurait été donnée, dit-on, soit à cause de la petite taille du P. Amet, prieur du couvent de Paris (1610), et de ses compagnons, soit à cause de la forme de leur habit, moins ample que celui des Grands Augustins.

recherche pas ici l'histoire de leur suprême ruine ; j'ai voulu seulement rechercher ce qu'ils étaient dans les années qui ont précédé ce grand crime de la Révolution. Il me semble que l'examen des pièces recueillies par leurs ennemis mêmes conduira tout lecteur de bonne foi à conclure que la dernière génération de cet Ordre illustre a été calomniée par Brienne, et qu'elle avait droit à la reconnaissance de ses contemporains, comme elle mérite le respect de la postérité. »

Après cette tourmente, qui diminua de façon si notable les maisons augustiniennes, la grande Révolution lui donna le coup fatal en anéantissant toutes les Congrégations en France.

A Lyon on mentionne alors trois guillotinés ; 25 déportés sur les pontons de Rochefort ou en Guyane. Un grand nombre émigra, surtout en Italie et en Espagne.

Dès 1795, quand la Convention expirante accorda une liberté précaire et dangereuse, nous trouvons le P. Rivière, ancien religieux de Notre-Dame-des-Victoires, chef de culte de l'oratoire de la rue de Cléry. Il y persévéra, malgré les nombreuses enquêtes et emprisonnements, jusqu'au Concordat de 1801 et devint à cette époque le curé concordataire de Notre-Dame-des-Victoires. Plusieurs de ses confrères étaient ministres du culte dans d'autres paroisses. L'un d'eux devint aumônier de la chapelle des Invalides.

Tableaux des dix provinces de France.

Les tableaux ci-joints donnent la liste des couvents augustiniens à la date de 1768.

Ces tableaux ont été dressés d'après les papiers de la Commission des Réguliers (Lecestre, 1902) pour les évêchés, les couvents, le nombre des religieux, les revenus et les décisions de la Commission pour les suppressions.

Les autres renseignements : patrons, dates de fondation, fondateurs, ont été puisés dans l'*Orbis Augustinianus* (1671).

L'astérisque qui suit le nombre des religieux indique la suppression du couvent par la Commission des Réguliers en 1771 (1).

Les notes qui accompagnent la mention de certains couvents et qui se trouvent au bas des tableaux sont empruntées aux quelques ouvrages dont nous donnons la liste en note (2).

Bien d'autres détails auraient pu être notés ; seuls ont été retenus ceux qui présentaient un intérêt plus général. En particulier, chaque fois que les monastères avaient subi l'assaut des hérétiques ou avaient eu des victimes, mention en a été faite, et le nombre des religieux massacrés a été donné toutes les fois qu'il a été possible.

Ainsi nous indiquons le nombre des victimes des protestants durant les guerres de religion : 62, d'après Simplicien de Saint-Martin. La *Revue de l'Agenais*, 1924, y ajoute 9 martyrs du couvent de Mezin non signalés. Un martyr du couvent de Girouët, Simon Remy, est indiqué dans Crusen, *Monasticum*, p. 245.

Dans la *Science historique* (juin 1930, pp. 148-9) M. Gaston-Reginald Chaplot écrit :

> A l'heure actuelle l'Ordre compte : Augustins chaussés (1) : 23 provinces et 3 000 religieux ; Augustins déchaussés : 1 province et 90 religieux ; Augustins-Récollets : 3 provinces et 800 religieux.
>
> La France fut la dernière à ouvrir ses portes à ses religieux, expulsés jadis par un pouvoir révolutionnaire.
>
> Un premier essai de rétablissement de l'Ordre avait été tenté, en 1869, à Paris. Le P. Ratisbonne avec plus de 200 prêtres de la Congrégation de Notre-Dame de Sion avaient commencé leur noviciat pour former ensuite, comme religieux Augustins, la province de France. La guerre de 1870, la chute de l'Empire, les forfaits de la Commune ruinèrent cette tentative. Un deuxième essai fut tenté, en 1896, à Nantes, cette ville étrange où la plupart des sectes hétérodoxes subsistent...
>
> Un troisième essai a été tenté ces dernières années. Cette fondation semble, cette fois, solide. Elle est installée dans un vaste presbytère, à Saint-Epain, dans les environs de Tours.

P. Tranquille et L. Meyer.

---

(1) L'histoire des 157 couvents pourrait être rédigée facilement d'après les papiers de la Commission, toujours conservés aux Archives nationales, et les indications de l'ouvrage de Dom Besse et des Bénédictins de Ligugé : *Abbayes et prieurés de l'ancienne France.*

(2) *Orbis Augustinianus sive conventuum Ordinis Eremitarum Sancti-Augustini*, par le R. P. Augustin Lubin. Petrus Baudoin, Paris, 1659.

Orbis Augustinianus sive conventuum Ordinis Eremitarum Sancti-Augustini chorographica et topografica descriptio, par le R. P. A. Lubin. Gilles Alliot, Paris, 1672.

La clé du grand pouillé des bénéfices contenant la liste de tous les monastères de l'Ordre de Saint-Augustin, dans toutes les régions de la terre, avec le temps de leur fondation, le nom de leurs fondateurs, leurs dépendances ; le diocèse et leur situation, par le R. P. Augustin Lubin. Gilles Alliot, Paris, 1672.

Sacra eremus augustiniana in qua duobus libris breviter et compendiose de vera institutione, ac felici progressu Fratrum Heremitarum discalceatorum, Ordinis S. Augustini disseritur, a R. P. Mauritio a Matre Dei, Allobroge, Augustino discalceato. Du-Four, Chambéry, 1658.

Abbayes, prieurés et couvents d'hommes en France. Liste générale d'après les papiers de la Commission des Réguliers en 1768, par Léon Lecestre, archiviste aux Archives nationales. Alphonse Picard, Paris, 1902.

La Commission des Réguliers, 1766-1780, par Suzanne Lemaire, docteur en droit. Libr. du *Rec. Sirey*, Paris, 1926.

Foelix augustiniensium communitatis bituricensis. Exordium ac progressus. In Provincia Franciae, ab anno Domini 1594 ad 1620, a R. P. Christino Francaeo. Renati Giffart, Paris, 1620.

Abbrégé de l'histoire des Augustins déchaussés, par le R. P. Pierre de Sainte-Hélène, religieux du même Ordre. Jacques Besongne, Rouen, 1658.

Chronica Ordinis Fratrum Eremitarum Sancti-Augustini, par Joseph Pamphile, Georgii Ferrarrii, Rome, 1581.

Monasticon Augustinianum in quo omnium Ordinum sub regula S.-Augustini, a F. Nicolao Crusenio, Augustiniano. Ioan. Hertsroy, Munich, 1623.

Histoire des Ordres religieux et des Congrégations régulières et séculières de l'Eglise, par M. Hermant, t. Ier. Jean-Baptiste Besongne, Rouen, 1710.

Alphabetum augustinianum in quo proeclara Eremitici Ordinis germina virorumque et feminarum domicilia recensentur, tomus I, a P.-M.-F. Thoma de Herrera, *Eremita Augustiniano, in S. Suprema Inquisitionis Hispaniarum senatu consultore qualificatore, olim priore salmanticensi et provincia Castello.*

Histoire de la vie du glorieux Père S. Augustin, religieux, docteur de l'Eglise, évêque d'Hippone et de plusieurs SS. BB. et autres hommes illustres de son Ordre des Hermites, recueillie par le R. P. Simplicien de Saint-Martin, religieux du même Ordre, professeur du roi en la Faculté de théologie en l'Université de Tolose. A. Colomiès, imp. du roi, Tolose, 1641.

(1) Voici les noms des différentes provinces de l'Ordre des Augustins chaussés : Romaine, les Marches, la Hollande, l'Ombrie, la Bavière, la Bohême, Naples, la Sicile, la Toscane, la Pologne, l'Irlande, Gênes, le Mexique (Nord), le Pérou, les Philippines, l'Espagne, le Mexique (Sud), Quito, le Chili, la Colombie, Malte, les Etats-Unis, le Sacré-Cœur de l'Escorial, Saint-Jean à Carbonara, Sainte-Marie du Bois de Sicile ; enfin, les commissariats de France et de Belgique.

A — GRANDS AUGUSTINS

I. Province de Paris (France)

DIOCÈSES	COUVENTS	PATRONS	Dates de fondation.	FONDATEURS	Nombre de religieux.	Revenus en livres.
Paris	Quai des Gds-Augustins (1).	Ste Anne.	1259		64	60 837
Bayeux	Bayeux (2).	Ste Anne.	1222		5	3 496
Châlons-sur-Marne.	Châlons-sur-Marne (3).	Ste Catherine.	1280		6	3 500
Coutances	Barfleur.	St Thomas de Cantorbery.	1282	Philippe le Bel, roi de France.	9	3 560
Le Mans	Montoire.	Ste Anne.	1427		6	2 688
Metz	Metz (4).	Ste Marguerite.	après 1247		9	4 760
—	Thionville (5).	St Jacques.	1308		5	4 163
Orléans	Orléans (6).	St Sébastien.	1350		9	4 100
Quimper	Carhaix.	Bse Vierge Marie.	1372		9*	2 459
—	Lannion (7).	St Eutrope.	1364	Godefroy de Kérimal et Adelice de Launay, sa femme.	9	2 954
Reims	Reims (8).	Ste Anne.	1340		9	4 644
Rouen	Rouen (9).	Ste Anne.	1336		9	9 023
Tours	Chinon (10).	Ste Anne.	1300	Les seigneurs des Paumarts.	6	4 128
—	Tours (11).	Très Ste Trinité.	1480		6	2 939
Trèves	Sarrelouis (12).	Non indiqué.	non indiqué.		5	2 156
—	Vandrevanges.	St Nicolas de Tolentin.	1306	Theobald, duc de Lorraine, donna le terrain.	2*	1 222
Vannes	Malestroit (13).	N.-D. de Joye.	1457		3	1 457
Verdun	Girouet (Meuse) (14).	Ste Gertrude.	1100		5	2 340
—	Verdun (15).	St André.	1318		6	3 334

(1) Grand couvent qui relevait du T. R. Père prieur général. — Occupé en 1293, c'était le troisième et définitif emplacement sur les bords de la Seine. Il servait de collège à tous les religieux Augustins qui venaient étudier à l'Université de Paris. Fondé avec l'appui de Philippe le Bel, en reconnaissance pour son précepteur Gilles de Rome, Général des Augustins. Il ne reste presque rien de ce couvent; le quai des Grands-Augustins en conserve le souvenir. Chapitre général en 1345.

(2) Sur l'Aure et la Drome, rivières. — Paroisse de Saint-Laurent.

(3) Sur la Marne.

(4) Sur la Moselle.

(5) Sur la Moselle. Le couvent, ruiné de fond en comble par les hérétiques, fut rétabli par le seigneur de Grancé.

(6) Sur la rive gauche de la Loire. Couvent détruit à plusieurs reprises. Les religieux avaient, auprès de la chapelle royale du Palais, un refuge en cas de siège.

(7) Dans le lieu de Porchoù. Couvent bâti en 1290, fondé en 1364.

(8) Sur la Vesle.

(9) Sur la Seine et sur la paroisse de Saint-Maclou.

(10) Sur la Vienne. Image miraculeuse de la Bse Vierge Marie.

(11) Sur la Loire. C'est en ce lieu que Fr. Jean Pâquerel devint confesseur de Jeanne d'Arc en 1429.

(12) Collège.

(13) Sur l'Aoust, rivière. Hors ville, dans une île au Levant.

(14) Commune de Grimaucourt, près Sampigny, à deux lieues au midi de Saint-Mihiel, sur le ruisseau de Girouet. Les hérétiques du XVIe siècle mirent à mort à coups d'épée un religieux, Simon Remi, bachelier, prédicateur du couvent, Français.

(15) Sur la Meuse.

II. Province de Saint-Guillaume, à Bourges

DIOCÈSES	COUVENTS	PATRONS	Dates de fondation.	FONDATEURS	Nombre de relgieux.	Revenus en livres.
Amiens	Amiens (1).	St Julien, puis N.-D. de Foy.	1301	Jean de Falvy, puis les seigneurs de Nesle.	13	2 642
Angers	Angers (2).	Ste Catherine.	1307	Les seigneurs de Beauvau.	7	2 560
Autun	Moulins (3).	Ste Agnès.	1625		7*	1 500
Auxerre	Cosne (4).	Ste Anne.	1616		3*	737
—	Saint-Fargeau (5).	St Blaise, puis st Joseph.	1638		3	890

(1) Sur la Somme. Image miraculeuse.

(2) Sur la Maine. Tombeau, dans la chapelle, du P. Stéphane Rabache, auteur de la Réforme de Bourges.

(3) Sur l'Allier, hors ville, faubourg de Bourgogne.

(4) Sur la Loire, au confluent du Nozaim.

(5) Sur le Loing, fondé en 1641.

DIOCÈSES	COUVENTS	PATRONS	Dates de fondation.	FONDATEURS	Nombre de religieux.	Revenus en livres.
Besançon.........	Pontarlier (1).	St Éloi.	1330		6	1 641
Bourges..........	Aubigny-s.-Cère (2).	Ste Anne.	1617		3*	341
—	Saint-Benoit-du-Sault (3).	St Michel.	1615		2*	806
—	Bourges (4).	Ste Catherine.	1315		6	306
—	Châtillon-s.-Indre (5).	N.-D. de Consolation.	1624		5	1 050
—	Le Blanc (6).	St Jean-Baptiste.	1380		4	1 810
—	N.-D. de Lorette, Lorette (Allier) (7).	Bse Vierge Marie.	1527		3*	1 070
—	Sancerre (8).	St André, apôtre.	1630		3*	502
Dijon............	Champlitte (9).	Ste Anne.	1394	Les seigneurs de Vergy.	3	1 570
Nantes..........	Candé (10).	St Sauveur.	avant 1390		4*	602
Nevers..........	Saint-Pierre-le-Moutier.	Ste Anne.	1622		2*	355
—	Prunevault (11).	Notre-Dame.	non indiquée		3*	588
Paris.............	Les Petits-Augustins.	St Nicolas de Tolentin.	1613	Princesse Marguerite.	20	22 508
—	Lagny (S.-et-Marne) (12).	Ste Anne.	1328	Les bourgeois de Lagny.	7	1 600
Poitiers..........	Montmorillon (13).	SSts Laurent et Vincent.	1615		19	13 942
—	Montreuil-Bellay (14).	Ste Monique.	1624		3*	651
—	Poitiers (15).	Ste Catherine.	1346		7	3 030
Rennes...........	Vitré (16).	Très Ste Trinité.	1240	Vsse de Vitray.	6	1 500
La Rochelle.......	N.-D.-des-Gardes (M.-et-L.).	N.-D. des Gardes.	1604	Seigneur de La Roche-Bardon, du Pineau.	5*	1 275
—	La Rochelle (17).	St Yon, puis st Thomas de Villeneuve.	1205		7	4 144
Saint-Brieuc......	Lamballe (18).	St Augustin.	1330		10	3 121
Sens..............	Bussière (19).	Bse Vierge Marie.	1636	Le seigneur du Tillet.	2	1 004
Toul..............	Bar-le-Duc (20).	Ste Marie-Madeleine.	1366	Robert, duc de Barrois, et sa femme Marie de France.	7	2 148
—	Nancy (21).	St Charles Borromée.	Non indiquée		4	2 296
Tours.............	Paulmy (22).	Ste Croix.	1615	Louis de Voyer.	3	660

(1) Crucifix miraculeux.
(2) Sur la Neere, hors ville, faubourg de Sainte-Anne.
(3) Sur l'Anglin.
(4) Au confluent de l'Auron et de l'Eure. Le couvent avait appartenu aux Sachets. Il était reconnu de fondation royale à cause d'une insigne chapelle dédiée à saint Charles et bâtie par Charlemagne. Chapitre général en 1447.
(5) Hors ville, au Couchant.
(6) Sur la Creuse, hors ville.
(7) *In monte*, près de Veurdre, sur la Bieudre.
(8) Rive gauche de la Loire, sur la hauteur (*in monte*).
(9) Sur le Saulon.
(10) Sur l'Erdre, hors la ville.
(11) A une lieue de la ville de Premery.
(12) Sur la paroisse de Pomponne, près de la Marne.
(13) Hospice, sur le Gartempe.
(14) Sur le Toué.
(15) Sur le Clain.
(16) Sur la Vilaine, au confluent de l'Ille.
(17) La Rochelle, d'abord au lieu dit La Moulinette, puis en ville. Couvent rasé par les hérétiques, puis rétabli, et la chapelle consacrée à saint Thomas de Villeneuve. 18 ou 20 religieux furent précipités du haut d'une tour dans la mer.
(18) Fondé en 1337 par Olivier de Tournemire, seigneur de la Hunaudaye, et Isabelle de Machecou, sa femme.
(19) Paroisse. A 7 lieues de Montargis, sur la route de Lyon.
(20) Sur l'Orne. Les Frères entrèrent en 1366, le couvent fut fondé en 1372.
(21) Entre l'ancienne et la nouvelle ville. Les Frères ont un ermitage à Notre-Dame de Montaigu.
(22) Sur le Brignon, paroisse.

III. Province de Toulouse et d'Aquitaine

DIOCÈSES	COUVENTS	PATRONS	Dates de fondation.	FONDATEURS	Nombre de religieux.	Revenus en livres.
Agen.............	Agen (1).	Non indiqué.	Avant 1437		6	2 045
—	Montflanquin (2).	St. Augustin.	Actes 1539		3*	1 610
Aire..............	Geaune (3).	Non indiqué.	Avant 1438		4	1 220
Albi..............	L'Isle-d'Albi (4).	Non indiqué.	Avant 1475		8	4 660

(1) Sur la Garonne.
(2) Sur le Lede, hors ville, détruit par les hérétiques, puis rebâti en ville. Le prieur du couvent fut tué en 1570 et son corps vendu comme viande de boucherie.
(3) Quatre victimes des hérétiques. Couvent détruit.
(4) Sur le Tarn.

DIOCÈSES	COUVENTS	PATRONS	Dates de fondation.	FONDATEURS	Nombre de religieux.	Revenus en livres.
Alet	Caudiès (P.-O.).	Non indiqué.	Avant 1519		1	550
Auch	Fleurance (1).	St Augustin.	Vers 1350		4	1 750
—	Marciac (2).	St Augustin.	Registres 1425		2*	1 150
Bayonne	Bayonne (3).	Très Ste Trinité.	Registres 1389		12	5 070
Bordeaux	Bordeaux (4).	N.-D. de Lorette.	Registres avant 1285		22	17 000
Cahors	Cahors (5).	St Augustin.	Avant 1292		5	1 200
—	Figeac (6).	Non indiqué.	Non indiquée		3*	895
Carcassonne	Carcassonne (7).	St Augustin.	1[illegible]48		5	1 740
Castres	Fiat (arr. de Lavaur).	Non indiqué.	1425		1*	410
Comminges	Montréjeau (8).	Non indiqué.	Actes 1420		2*	827
Condom	Mézin (9).	St Joseph et St Eutrope.	Vers 1350	Les Anglais?	3*	1 042
Lescar	Arthez (10).	Non indiqué.	Registres 1439		1*	440
Limoges	Limoges (11).	St Augustin.	Registres 1419		8	1 900
—	Mortemart (12).	St Augustin.	1335	Mortemart, cardinal prêtre de St-Etienne *in Coelius*.	9	11 250
Montauban	Montauban (13).	Non indiqué.	Registres 14[illegible]8		5	4 632
Narbonne	Limoux (Aude) (14).	St Augustin.	Avant 1480		2	780
Pamiers	Pamiers (15).	Non indiqué.	Actes 1345		2	6[illegible]8
Périgueux	La Valette (arr. d'Angoulême, Charente).	N.-D. de l'Annonciation ou de Périgueux.	Vers 1487		3*	530
—	Périgueux (16).	N.-D. de l'Annonciation ou de Périgueux.	1483		8	2 900
Perpignan	Corbiac (comm. de Mosset).	Non indiqué.	Non indiquée		2*	914
Rieux	Marquefave (Hte-Gar.) (17).	Non indiqué.	Registres 1419		2	1 216
Rodez	Villefranche de Rouergue (18).	Non indiqué.	Vers 1560		3	1 175
Saintes	Chalais (Charente) (19).	St Martial.	1630	Jeanne François, dame de Montluc.	4	1 220
—	St-Savinien-du-Port Charente (20).	St Augustin.	Registres 1300 mais plus ancienne		4	1 083
Sarlat	Domme.	St Augustin.	Registres 1419		3	1 092
Toulouse	Toulouse (21).	St Augustin.	Avant 1269		30	15 746

(1) Dans l'Armagnac en Gascogne, sur le Gers.
(2) Sur la Losse. Il ne reste de ce couvent que le remarquable clocher attenant à la nouvelle église, et qui mériterait d'être classé.
(3) Cité épiscopale dans la Biscaye. A l'embouchure de l'Adour; actuellement collège Saint-Louis de Gonzague.
(4) Cité archiépiscopale. Actes 1285 : indiquent que le couvent est ancien; il n'en reste rien actuellement.
(5) Sur le Lot.
(6) Sur le Célé. 2 religieux massacrés et le couvent détruit 3 fois. L'un des deux religieux fut « flambé avec du lard comme un cochon » (SIMPLICIEN DE SAINT-MARTIN, 1576).
(7) Sur l'Aude. Suaire de Notre-Seigneur.
(8) Sur la Neste.
(9) En Gascogne, confluent de la Gélize et du Lauzon. 9 religieux pendus par les hérétiques.
(10) 8 martyrs.
(11) Cité épiscopale sur la Vienne, faubourg de Mommaillé, à l'Aquilon.
(12) Sur la Dive.
(13) Sur le Tarn. Couvent détruit, reconstruit après plusieurs années.
(14) Sur l'Aude.
(15) Sur l'Ariège. Chapitre général en 1465.
(16) Cité épiscopale sur l'Isle. Hors ville, à présent en ville.
(17) Sur la Garonne.
(18) Sur l'Aveyron. A beaucoup souffert des hérétiques. Puis restauré.
(19) En Saintonge, sur la Tude.
(20) Fondation royale inconnue ainsi que sa date. 8 martyrs poignardés ou affreusement mutilés.
(21) Chapitre général en 1341. Conserve les reliques du bienheureux Guillaume de Toulouse.

IV. Province de Narbonne-Bourgogne (*)

DIOCÈSES	COUVENTS	PATRONS	Dates de fondation.	FONDATEURS	Nombre de religieux.	Revenus en livres.
Agde	Montagnac.	N.-D. de Compassion.	1290		3*	1 159
Besançon	Seurre (1).	Saint Georges.	Registres 1426	Baron de St-Georges.	4	1 646
Béziers	Béziers (2).	Saint Augustin.	1420		5	1 609
Clermont	Ennezat.	Bse V. Marie, st Jean-B., st Pierre et st Paul, st Augustin, ste Catherine.	1324	Guillaume de La Flotte, chancelier de France.	4*	2 086
—	Gannat.	*Ut supra.*	1432	Duc de Bourbon (Charles).	6	2 837

(1) Sur la Saône.
(2) Ville épiscopale sur l'Orb.

(*) Appelée aussi de Lyon à cause de son couvent, le plus important de la Province.

DIOCÈSES	COUVENTS	PATRONS	Dates de fondation.	FONDATEURS	Nombre de religieux.	Revenus en livres.
Genève...........	Seyssel (1).	Non indiqué.	1348	Les habitants donnèrent généreusement la maison, l'emplacement, puis les ducs de Savoie furent les bienfaiteurs.	4	1 860
Lyon.............	Lyon (2).	St Augustin.	1100		9	11 734
—	Montluel.	Non indiqué.	Registres 1421		4	2 297
—	Montrevel.	Non indiqué.	Registres 1425	Seigneurs de Montrevel.	2	516
—	Morestel.	Non indiqué.	Registres 1425		4*	1 180
Mende	Marvejols (3).	Non indiqué.	1420		3*	845
Montpellier........	Montpellier (4).	N.-D. de la Paix.	Avant 1324		6	2 628
Narbonne	Narbonne (5).	St Pierre, puis N.-D. de Grâce.	1220		4*	1 355
Nîmes............	Nîmes (6).	St Nicolas de Tolentin.	1351		4	2 377
Perpignan	Perpignan (7).	Non indiqué.	1317		7	3 648
Rodez............	St-Geniez (8).	Non indiqué.	Registres 1456		7	2 630
Saint-Claude	St-Amour (Jura).	Ste Anne.	1400	Les seigneurs de Digoin, toparques.	3	1 143
Vabres	St-Rome-de-Tarn (9).	Non indiqué.	1350		2*	713
Vienne	Beaurepaire.	Non indiqué.	1651		3*	1 264
Vienne	Crémieu.	Non indiqué.	1425	Princes du Dauphiné.	7	5 093
Viviers...........	La Voulte.	St Michel.	1422	Ducs de Ventadour.	9	1 568

(1) Il y avait à Genève un couvent qui fut transformé en chantier de charpentiers.
(2) Possède une épine de la Sainte Couronne, *olim extra, nunc intra,* confluent Rhône-Saône.
(3) Couvent détruit en 1567 par les hérétiques, puis relevé et bâti dans la ville.
(4) Sur le Lez, ville épiscopale. Chapitre général en 1324, en 1357 et en 1430. Onze religieux très cruellement massacrés, poignardés ou empoisonnés.
(5) Cité archiépiscopale sur l'Aude. Hors ville au Levant, hors ville au Couchant, *nunc* en ville.
(6) Couvent rasé par les hérétiques, puis relevé. Le prieur écorché vivant en 1567.
(7) *Revue historique et litt. du dioc. de Perpignan,* sept.-oct. 1928.
(8) Sur le Lot.
(9) Sur le Tarn.

V. Province de Flandre française

DIOCÈSES	COUVENTS	PATRONS	Dates de fondation.	FONDATEURS	Nombre de religieux	Revenus en livres.
Arras............	Douai (1).	Non indiqué.	1622		16	3 619
—	La Bassée (2).	Non indiqué.	1627	L'abbé de St-Waast à Arras.	14	3 130
Cambrai..........	Valenciennes (3).	St Nicolas de Tolentin.	1656		13	2 760
Tournai	Lille (4).	Ste Anne.	1614		27	11 038
Ypres.	Hazebrouck (5).	St Nicaise.	1256		16	4 974

(1) Sur la Scarpe, collège.
(2) Collège d'humanités.
(3) Collège public d'humanités, sur l'Escaut.
(4) Collège ouvert en 1622.
(5) Collège d'humanités.

VI. Province de Provence

DIOCÈSES	COUVENTS	PATRONS	Dates de fondation.	FONDATEURS	Nombre de religieux.	Revenus en livres.
Aix..............	Aix.	St Denis l'Aréopagite.	Avant 1368		5	2 445
—	Brignoles.	Non indiqué.	1323		5	1 550
Arles............	Arles.	Bse Vierge Marie.	1255		5	3 068
Avignon..........	Avignon (1).	Bse Vierge Marie.	1294		10	7 000
Carpentras........	Pernes.	Ste Praxède.	1327	Card. Petro de Borros.	7	3 800
Fréjus...........	Barjols (2).	Non indiqué.	1398	Malet, bourgeois.	3*	525
—	Draguignan.	Non indiqué.	1256		4	984
Grasse...........	Grasse (3).	St Augustin.	1281		5	921
Marseille.........	Marseille (4).	St Augustin.	1269		16	12 219
Riez.............	Valensolle (Basses-Alpes).	Non indiqué.	1595		3*	627
Senez	Castellane.	Non indiqué.	1281	Pce Charles de Palerme.	3*	1 072
Nice.............	Nice (5).	St Martin.		Ludovic de Grimaldi.		

(1) Le couvent d'Avignon est couvent général depuis 1608. 2 Chapitres généraux en 1368 et 1415.
(2) Malet donna pour fonder ce couvent une maison et un fonds de terre. Transporté en ville.
(3) Chapitre général en 1335.
(4) Le couvent des Augustins était une ancienne maison des Templiers.
(5) Plusieurs fois transféré.

VII. Province d'Alsace

DIOCÈSES	COUVENTS	PATRONS	Dates de fondation.	FONDATEURS	Nombre de religieux.	Revenus en livres.
Bâle	Colmar.	St Georges.	1271		12	2 774
—	Ribauvillé.	St Augustin.	Vers 1280.	Les dynastes du lieu, comtes de Ribeaupierre.	17	1 965
Metz	Bitche.	Non indiqué.	Non indiquée		9	866
Spire	Landau.	St Augustin.	1422		11	3 094
—	Wissembourg (1).	Non indiqué.	1493		9	1 853
Strasbourg	Haguenau.	St Augustin.	Vers 1270		10	2 442

(1) Occupé par les hérétiques. Rétabli sans doute, car il se trouve dans la liste de 1768.

B — AUGUSTINS RÉFORMÉS DITS PETITS PÈRES

VIII. Province de Paris

DIOCÈSES	COUVENTS	PATRONS	Dates de fondation.	FONDATEURS	Nombre de religieux.	Revenus en livres.
Auxerre	Auxerre.	Non indiqué.	1627		4	1 372
Chartres	Clairefontaine.	N.-D. de l'Assomption.	1627		4	1 842
Paris	Argenteuil.	Notre-Dame.	1634		5	480
—	Les Loges (forêt St-Germain).	St Fiacre, puis N.-D. de Grâce.	1608	La reine Anne d'Autriche.	4	2 104
—	Paris. Eglise N.-D. des Victoires (1).	N.-D. des Victoires.	1630	Le roi Louis XIII.	61	1 006
Rouen	Rouen.	N.-D. des Victoires.	1671	La reine de France Marie-Thérèse.	6*	36

(1) Le roi posa lui-même la première pierre de l'église. La mairie du 2e arrondissement occupe l'emplacement du couvent.

IX. Province de Provence

DIOCÈSES	COUVENTS	PATRONS	Dates de fondation.	FONDATEURS	Nombre de religieux.	Revenus en livres.
Aix	St-Laurent à Aix (1).	St Laurent.	Non indiquée		7*	100
—	St-Pierre à Aix (2).	St Pierre.	1616		17	1 618
Arles	Arles.	N.-D. des Sept-Douleurs.	1634		10	626
Avignon	Avignon.	St Augustin.	1608			
Avignon	Frigolet (Cne de Piolenc.)	Non indiqué.	Non indiquée		3	450
Avignon	Orgon (Bouches-du-Rhône).	Notre-Dame.	Non indiquée		6	582
Avignon	Tarascon.	Non indiqué.	1645		9	1 461
Die	Paulignan (arr. de Montélimar).	Non indiqué.	Non indiquée	Mme Hilaire de Guadogne, dame de Montenar-Moulignan, et son fils, le Cte de Viriville.	4	670
Fréjus	Aups.	Non indiqué.	1674		4	300
—	Bargemont (3).	Notre-Dame.	Non indiquée		3*	302
Marseille	Marseille (4).	St Nicolas.	1605	Duc de Guise.	26	2 300
Perpignan	Perpignan.	Non indiqué.	Non indiquée		12	540
Toulon	Toulon.	St Pierre.	1635		8	487
Toulouse	Toulouse.	Non indiqué.	1656		7*	1 375
Vaison	Malaucène (Vaucluse).	Non indiqué.	1643		4	587

(1) En ville.
(2) *Extra muros.*
(3) Image miraculeuse de N.-D. de Montaigu.
(4) Le duc de Guise posa lui-même la première pierre. En dehors de la ville.

X. Province du Dauphiné

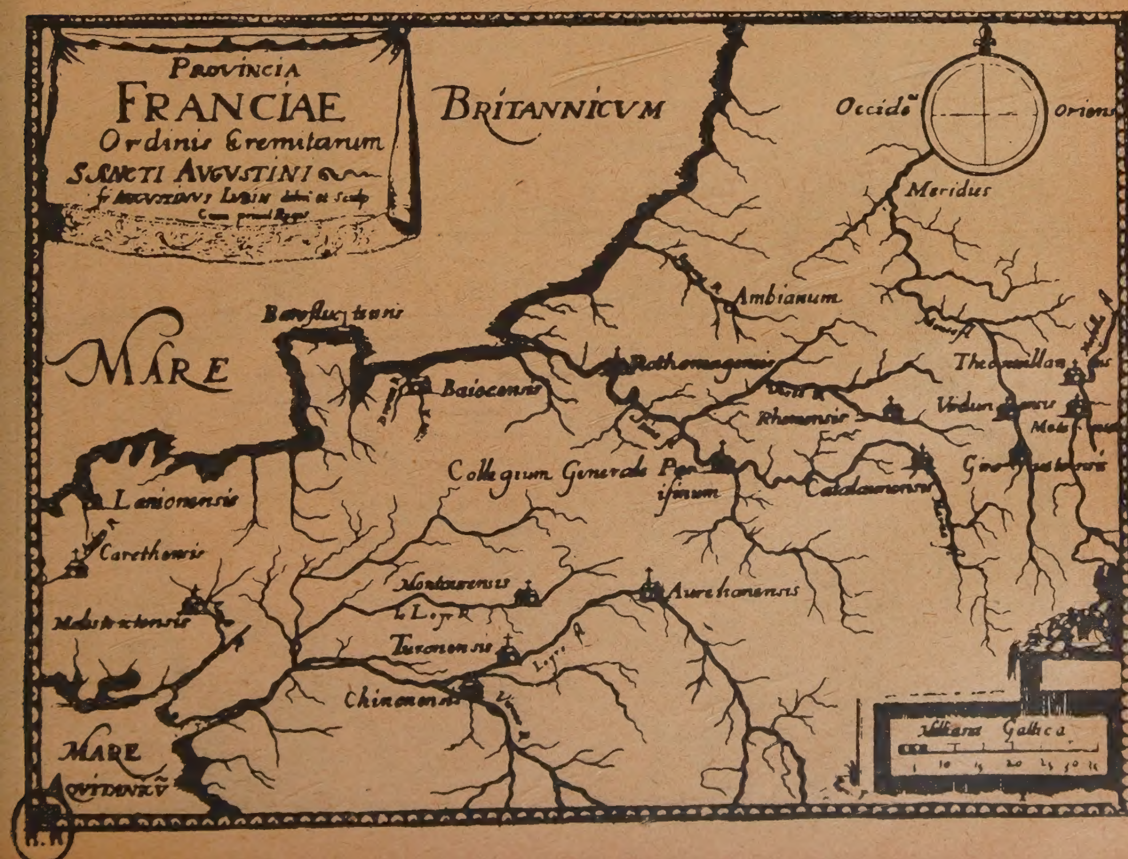
DIOCÈSES	COUVENTS	PATRONS	Dates de fondation.	FONDATEURS	Nombre de religieux.	Revenus en livres.
Clermont	Clermont-Ferrand.	Non indiqué.	Non indiquée		9	1 448
—	Lezoux.	Non indiqué.	Non indiquée		6*	774
Grenoble	Grenoble.	N.-D. des Sept-Douleurs.	Non indiquée		17	775
—	N.-D. de l'Osier (1).	Non indiqué.	Non indiquée		4	200
—	Pontcharra.	Non indiqué.	Non indiquée		8	1 000
—	Villar-Benoît (2).	St Augustin.	1596		7	2 792
—	Vinay.	Notre-Dame.	Non indiquée		5*	855
—	Voiron.	Notre-Dame.	1642		9	1 400
Lyon.............	Le Boiron-Montrevert.	Non indiqué.	Non indiquée		6*	2 800
—	Brou.	St Nicolas de Tolentin.	Non indiquée		10	9 628
—	Lyon-Croix-Rousse.	St Denis,	Non indiquée		17	9 628
—	Lyon.	Non indiqué.	Non indiquée		4	1 008
Mâcon............	Burnand.	Notre-Dame.	Non indiquée		4	1 008
Vienne............	Bourgoin.	N.-D. des Sept-Douleurs.	1620		8	1 008
—	Vienne.	Notre-Dame.	Non indiquée		9	757

(1) Hospice.
(2) La réforme des Augustins commença à Villar-Benoît et elle commençait en même temps à Bourges.

CARTES DES PROVINCES DES AUGUSTINS EN FRANCE

[*Ces cartes dressées en 1659 sont empruntées à l'*Orbis augustinianus *du R. P. Augustin Lubin : 1° Province de France; 2° Province de Saint-Guillaume; 3° Province de Toulouse et d'Aquitaine; 4° Province de Narbonne et de Bourgogne; 5° Province de Provence; 6° enfin la carte générale de toute la France.*]

I. — Province de France.



II. — Province de Saint-Guillaume.

PROVINCIA
SANCTI GVILLELMI
alias
COMVNITAS BITVRICENSIS
Ordinis Eremitarum
SANCTI AVGVSTINI

III. — Province de Toulouse et d'Aquitaine.

PROVINCIA
TOLOSAE
ET
AQVITANIÆ
Ordinis Eremitarum
SANCTI AVGVSTINI
fr Augustinus Lubin
totius eiusdem Ordinis
Chorographus delineavit
ac Sculpsit cum
Privilegio Regis

MARE AQVITANICVM

Milliaria Gallica

IV. — Province de Narbonne-Bourgogne.

PROVINCIA
NARBONÆ
ET
BVRGVNDIÆ
Ordinis FF Eremitarũ
SANCTI AVGVSTINI
P F Lubin Augustinian[us] delin

MARE INTERNVM

V. — Province de Provence.

PROVINCIA
PROVINCIÆ
ORD. FF. EREMITARV
SANCTI AVGVSTINI
P.F. Lubin Augustiniaũ de

MARE INTERNVM

5 10 15 20
Millaria Gallica communia

VI. — Carte générale de la France.



Imprimerie « Maison de la Bonne Presse » (Ste Anme),5, rue Bayard, Paris-8e. — *Le gérant :* A. FAIGLE.